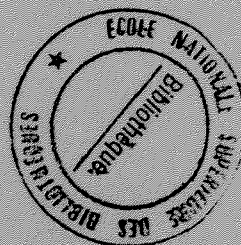


1989
Stages
9

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES
CONCEPTION ET GESTION D'UN SYSTEME DOCUMENTAIRE
INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE



STAGE A LA DELEGATION REGIONALE RHONE ALPES DE L'AFME

AGENCE FRANCAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

CONCEPTION ET MISE EN PLACE
D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION

juin - septembre 1989

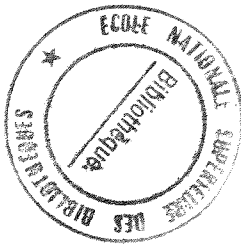
Directeur du DESS : Mr. BOUCHE
Directrice de stage : Mme ANDRE

Responsable du stage
ELYANE BACHOC
Délégué Régional

1989
Stages
9

stage effectué par Anne FAURE

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES
CONCEPTION ET GESTION D'UN SYSTEME DOCUMENTAIRE
INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE



STAGE A LA DELEGATION REGIONALE RHONE ALPES DE L'AFME

AGENCE FRANCAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

CONCEPTION ET MISE EN PLACE
D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION

juin - septembre 1989

Directeur du DESS : Mr. BOUCHE

Directrice de stage : Mme ANDRE

Responsable du stage

ELYANE BACHOC
Délégué Régional

1989
Stages
9

stage effectué par Anne FAURE

PLAN

I PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DU STAGE	4
A/QU'EST CE QUE L'AFME?	4
1° Historique	
2° La Délégation Rhône Alpes	
3° Les activités de la D.R.	
B/ LES OBJECTIFS DU STAGE	8
1° Les objectifs techniques	
2° Les objectifs stratégiques	
3° Le déroulement du stage	
II ETUDE DE L'EXISTANT	10
A/LA SITUATION DE LA DOCUMENTATION AU SEIN DE LA D.R.	
1° Observations sur l'environnement documentaire de la D.R.	
2° L'organisation de la documentation au sein de la D.R.	
3° Evaluation du fonds	
B/ ENQUETE SUR L'EXISTANT	13
1° Conception-préparation et réalisation de l'enquête	
2° Les résultats de notre enquête	
III CONCEPTION ET REALISATION DU SYSTEME DOCUMENTAIRE	21
A/CONDITIONS ET CONTRAINTES A LA MISE EN PLACE DU SYSTEME	21
B/LES OUTILS MIS EN PLACE	21
1° Le plan de classement	
2° Le classement de la documentation fabricants	
3° Les fichiers	
C/L'ORGANISATION MATERIELLE	24
1° Un lieu unique et en accès libre	
2° L'aménagement des lieux	
D/ LES DIFFICULTES RENCONTREES	25
1° Les difficultés matérielles	
2° Difficultés d'ordre psychologique	
IV LES EVOLUTIONS POSSIBLES DU SYSTEME	26
A/ A COURT TERME	26
1° La mise en valeur des périodiques	
2° Le recensement des sources documentaires	
3° L'amélioration du classement des plaquettes fabricants	
B/ A LONG TERME	27
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

INTRODUCTION

En juin 1989, lors de notre arrivée à la D.R. Rhône Alpes de l'AFME, rien n'existait en matière de documentation. Notre travail devait consister à concevoir depuis le début le système documentaire au sein de l'entreprise. Il s'agissait donc de mettre en pratique des connaissances acquises au cours de l'année universitaire. Mais il a surtout fallu nous adapter aux réalités de l'entreprise : petite structure, avec un personnel très qualifié -des ingénieurs- qui, pour la plupart, travaillent depuis longtemps dans le secteur de l'Energie. Tout l'intérêt de ce stage, nous semble t'il, a été d'établir un compromis entre les exigences structurelles de la D.R. et les exigences de la technique documentaire.

I PRESENTATION DU CONTEXTE ET OBJECTIFS DU STAGE

A/QU'EST CE QUE L'AFME ?

1° Historique

Après les deux chocs pétroliers en 1973 et 1979, les pays occidentaux ont dû engager des politiques nationales de régulation et de contrôle des dépenses d'énergie.

C'est le 13 mai 1982 que fût créée, par décret, l'AFME. Elle est le résultat de la fusion de l'Agence pour les Economies d'Energie, du Commissariat à l'Energie Solaire, de la Mission Chaleur et du Comité Géothermique.

L'Agence est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial et a pour objectif de promouvoir les utilisations performantes de l'énergie et des matières premières, ainsi que le développement des ENR (Energies Nouvelles et Renouvelables). Elle apporte un soutien financier et technique à des projets ou des matériaux innovants ; elle fournit des études prospectives sur l'évolution de la situation énergétique mondiale ; elle collabore avec les professionnels à la mise en oeuvre de la politique énergétique nationale.

Au delà du siège de l'Agence situé à Paris et à Valbonne (Sophia-Antipolis 06) 28 délégations en métropole et outre-mer s'insèrent dans le tissu économique et social des régions françaises et sont chargées à leur niveau d'appliquer la politique nationale. Chacune d'entre elles est conduite par un Délégué Régional et un nombre variable d'ingénieurs est chargé de suivre les dossiers des actions engagées.

2° La Délégation Rhône Alpes

La Délégation de la région Rhône Alpes est une délégation importante en raison de l'étendue et de la qualité de la région couverte. Huit départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie), soit en 1986, une population de 5 136 000 habitants, avec plus de 21 360 établissements industriels installés. Les usines hydrauliques, thermiques, nucléaires implantées sont nombreuses et font d'elle la première région productrice d'énergie en France.

On compte six sites nucléaires dont le plus grand surgénérateur au monde : Creys-Malville.

Ce très fort potentiel économique fait de la région une aire privilégiée pour les activités de l'AFME.

Pour cette raison le nombre de salariés à la D.R. est assez important : quinze personnes, dont onze ingénieurs. Toutefois ce nombre était bien supérieur avant que n'ait lieu le plan social national, de 1987.

Celui-ci a provoqué une forte rotation du personnel, puisque six personnes sont parties réduisant le nombre de salariés à treize personnes. Les deux ingénieurs supplémentaires ne sont arrivés que dans la seconde moitié de 1989. Par ailleurs, pendant une bonne partie de l'année 1988 la D.R. a fonctionné sans délégué. Ce n'est qu'en novembre 1988 qu'Elyane Bachoc a pris le poste de direction et a pu commencer la restructuration de la D.R.

Le plan social avait en effet profondément détérioré les relations au sein de la D.R. et de nombreuses tensions entre les membres de l'équipe se sont faites jour. Lors de notre arrivée en juin 1989, si la plupart des conflits étaient largement résorbés, certaines questions étaient encore sensibles.

Dans ce contexte une des principales préoccupations de la direction était de ressouder l'équipe, d'intégrer les nouveaux arrivants et d'imposer une meilleure cohésion entre les individus.

3° Les activités de la D.R. :

La D.R. est le relais de l'Agence nationale et intervient à tous les niveaux : tant au niveau du développement et de la promotion de produits nouveaux et innovants, qu'au niveau du grand public et du conseil aux entreprises. L'ingénieur, travaillant au sein de la D.R. est un homme de terrain, il doit à la fois avoir de bonnes connaissances techniques et une information solide sur la situation économique et politique du secteur dont il est responsable.

Ses interlocuteurs sont variés : particuliers, collectivités locales, entreprises et industries (consommatrices ou productrices de matériaux économisant l'énergie).

L'éventail des services que propose la D.R., est très large :

- information, conseil, assistance technique,
- études,
- montages financiers et subventions,
- aide et soutien à la mise en place d'opérations et de projets.

Chaque ingénieur est plus spécialisé dans un secteur d'activité mais tous disposent de chacun de ces moyens d'intervention.

Six grands domaines d'activités sont identifiés :

Le domaine industrie : occupe trois ingénieurs et une secrétaire. Pour chacun d'entre eux, des secteurs industriels sont délimités (voir le détail sur l'organigramme).

Leur statut est un peu particulier, puisqu'ils travaillent à la fois pour le Ministère de l'Industrie, au sein de la DRIR - (Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche) - et pour l'AFME.

De plus ils sont géographiquement éloignés de la D.R. ; ils sont en effet installés dans les bureaux de la DRIR à Lyon.

Le domaine Agriculture-Bois-Biomasse : ne concerne qu' un seul ingénieur. C'est un domaine très vaste puisqu'il s'agit :

- de toutes les activités consommatrices d'énergie liées à l'agriculture (consommation des véhicules agricoles, séchage du fourrage, climatisation des bâtiments d'élevage ou des serres).
 - de toutes les activités liées à l'exploitation du bois et à sa mise en valeur énergétique (fonctionnement des scieries, bois de chauffage).
 - enfin de toutes les utilisations possibles de la biomasse, sous forme : d'écorces de bois, de sciure, de sarments de vigne, d'épis de maïs égrénés, ou de méthanisation de déchets...)
- C'est un domaine sur lequel l'AFME a beaucoup travaillé puisqu'il s'agit d'ENR (Energies Nouvelles et Renouvelables).

Le domaine Réseaux de chaleur et Géothermie : est traité par un seul ingénieur. Les réseaux de chaleur (ou chauffage urbain) sont caractérisés par le fait que c'est à partir d'une seule chaufferie qu'est assurée l'alimentation en fluide caloporteur de tout un ensemble de bâtiments, par exemple un complexe hospitalier, voire même, un quartier tout entier. L'exploitation de gisements géothermiques peut donner lieu à l'installation d'un réseau de chaleur.

Ce même ingénieur est également chargé de suivre les problèmes de l'environnement. L'association Environnement-Energie est une orientation nouvelle au sein de l'AFME.

Le domaine Habitat et Tertiaire ou H.T : est un secteur très important pour l'Agence, puisqu'il s'agit de traiter le problème de l'énergie dans l'habitat individuel ou collectif, public ou privé, et dans le tertiaire public (hôpitaux, établissements d'enseignement, bâtiments d'Etat) ou privé (bureaux, équipements touristiques...). Six ingénieurs sont compétents dans ce domaine. Il s'agit pour eux le plus souvent d'évaluer la faisabilité des projets, voire de les subventionner, de conseiller les particuliers, les maîtres d'oeuvre sur les techniques d'économie d'énergie. Ils peuvent également soutenir la commercialisation d'un produit innovant par une O.D (Opération de Démonstration) ou une opération de pré-diffusion.

Dans ce secteur la Maîtrise de l'Energie peut faire appel aux techniques les plus diverses : techniques du bâtiment et de la construction, techniques de comptage et de gestion de l'énergie, formation des interlocuteurs et même sociologie du comportement des utilisateurs.

Le domaine Transport : les économies d'énergie ayant trait à la diminution de la consommation de carburant sont les plus connues du grand public. Toutefois il ne s'agit que d'un aspect limité des actions qui sont mises en oeuvre.

Les tendances actuelles pour la Maîtrise de l'Energie dans ce secteur sont par exemple : la recherche sur l'équipement des véhicules et sur leur conception et leur fabrication ; les recherches sur le matériel dit "embarqué" qui permet un contrôle et une meilleure gestion de la consommation d'énergie ; la gestion des flottes de véhicules dans les entreprises de transport ou dans les collectivités locales.

Un ingénieur est chargé de ce secteur.

Le domaine des ENR (Energies Nouvelles et Renouvelables) : c'est un aspect important des activités de l'AFME. Toutefois au sein de la D.R. il n'occupe qu'un ingénieur à mi-temps. Les principales ENR sont : le solaire, l'énergie éolienne, l'hydraulique, la biomasse.

La plupart de ces techniques sont en effet encore peu développées et demandent d'importants investissements.

En plus de ces secteurs, les ingénieurs sont chargés de suivre des thèmes techniques particuliers. Chaque ingénieur dispose dans son secteur d'une grande latitude d'action, de même que la D.R. dans ses relations avec le siège. En effet la D.R. gère son propre budget ; elle dispose également d'une large marge de manoeuvre en ce qui concerne les décisions politiques.

Par ailleurs un des ingénieurs est chargé de la communication externe de la D.R. un autre est responsable de l'informatique.

La D.R. est assez bien pourvue en équipement informatique : deux IBM PS/2 model 30-286, un IBM AT, un IBM XT model 286 et un ordinateur communiquant permettant l'accès à la base de gestion des contrats située sur le serveur parisien. Les logiciels qui équipent ces matériels sont très divers : tous les logiciels pédagogiques de thermique, des logiciels de démonstration, mais aussi des progiciels : Knowledgemann, Dbase III, WORKS, et pour le secrétariat le traitement de texte VISIO3.

B/LES OBJECTIFS DU STAGE :

"Tout est à faire", il s'agit du texte de l'annonce d'offre de stage parvenue à l'ENSB.

L'objet du stage était donc d'organiser le système documentaire de la D.R.. Elyane Bachoc, Délégué Régional, a clairement exposé ses objectifs et ce qu'elle attendait du stage et du centre de documentation à venir. Nous distinguerons deux catégories d'objectifs, les objectifs de nature technique et les objectifs à caractère stratégique.

1° Les objectifs techniques :

*la situation pré-existante engendrait une perte de mémoire de la D.R. Notamment la mémoire de la politique, des actions et des interlocuteurs de la D.R. était inexistante. Le premier objectif était donc de reconstituer cette mémoire par la collecte et la reconnaissance des documents importants.

*la dispersion du potentiel informationnel (chacun des ingénieurs possédait sa propre documentation), aboutissait à une mauvaise connaissance de ce qui existait et du lieu où l'on pouvait l'obtenir. Les temps de recherche d'un document étaient longs voire rédhibitoires. Le second objectif était donc de recenser le fonds et d'en organiser l'accès.

*le troisième objectif consistait à évaluer les besoins et les manques en information au sein de la D.R.

*et enfin, quatrième objectif du stage : proposer des activités futures pour le centre, par exemple la création de nouveaux produits, l'ouverture sur l'extérieur, voire une coopération avec d'autres centres...

2° Les objectifs à caractère stratégique :

Comme nous l'avons déjà évoqué, une des préoccupations du Délégué est de renforcer la cohésion de l'équipe. La création du centre de documentation au sein de la D.R. est une demande de la direction. Son but est d'améliorer la communication interne et de favoriser le travail en équipe en provoquant le décroisement des secteurs. Un des objectifs du stage était donc de promouvoir et d'argumenter la création de ce centre de documentation auprès des ingénieurs, par une personne extérieure à l'équipe.

Le second objectif, mais de stratégie externe, celui-ci, consistait à promouvoir l'image technique de la D.R. vis à vis de ses partenaires. A notre sens il s'agit d'un objectif de long terme.

En ce qui concerne les objectifs techniques nous avons considéré que les deux premiers étaient prioritaires ; quant à l'objectif stratégie interne il devait se réaliser simultanément. Nous avons résolu de concevoir le système avec des moyens simples mais performants. Il était par exemple inutile d'envisager un système de gestion automatisé sans avoir auparavant constitué le fonds. C'est pourquoi en quatre mois notre travail a consisté en un dégrossissage. Par contre nos choix permettent et même attendent des évolutions.

3°Le déroulement du stage :

Les principales étapes du stage sont au nombre de trois :

- première étape l'étude de l'existant, évaluation du fonds à traiter et observation de l'équipe .(un mois)

-deuxième étape élaboration du système, décisions des outils à mettre en place et élaboration des outils (un mois et demi)

-troisième étape : mise en oeuvre (un mois et demi et plus).

Notre méthode de travail a consisté en un va et vient permanent entre les ingénieurs et la direction. Toutes les étapes ont donné lieu à un travail avec chacun des membres de l'équipe, les résultats étaient ensuite discutés collectivement ou avec le délégué. Ce n'est qu'ensuite qu'intervenait la décision.

II ETUDE DE L'EXISTANT

A/ LA SITUATION DE LA DOCUMENTATION AU SEIN DE LA D.R.

1° Observations sur l'environnement documentaire de la D.R. :

Il existe deux centres de documentation très importants au sein de l'AFME à Paris et Valbonne. Ils sont gérés avec le logiciel Micro Questel. Ces deux unités de documentation sont un peu la mémoire des activités de l'Agence. Mais ils sont peu utilisés par les ingénieurs de la D.R.

Les échanges d'information entre ces centres de documentation et la D.R. sont réduits à la seule Revue de presse nationale qui arrive régulièrement à la délégation. Et il est impossible de consulter en ligne les bases documentaires.

Toutefois ces deux centres ont été conçus pour apporter aide et soutien aux D.R. Les responsables de ces centres ont été nos interlocuteurs privilégiés pendant toute la durée du stage.

Par ailleurs il existe d'autres centres de documentation dans deux délégations régionales en Alsace et en Midi-Pyrénées.

Dans le cas de la D.R.Midi-Pyrénées l'utilisation du centre est encore limitée au personnel de la D.R. La D.R Alsace a d'ores et déjà informatisé (sur TEXTO) et ouvert ses portes au public, mais cette mise en place date de plusieurs années. Et il s'agit pour l'instant de la seule D.R qui ait développé un tel projet.

2° L'organisation de la documentation au sein de la D.R. :

Un point essentiel est à retenir, c'est la dispersion géographique des lieux de travail de la D.R.

Outre les dix personnes travaillant à la Délégation, trois autres sont installées dans les locaux de la DRIR à Lyon et une dernière personne à Grenoble.

Il s'agit d'un point très important dans le choix de notre système, puisqu'une des conditions nécessaires à remplir était que chacun des ingénieurs puisse avoir accès à la documentation.

Les locaux de la D.R. (et ceux de la DRIR), permettent à chacun des ingénieurs de posséder son propre bureau. Une grande salle permet de recevoir les réunions importantes. Une petite salle abrite une cafétéria et un espace où les périodiques peuvent être consultés. Le vaste couloir offre la possibilité de rangements divers (armoire à fourniture, quelques ouvrages et documents...) ainsi qu'un espace réservé à l'informatique. Mais il n'existait pas de lieu dédié à la documentation. C'était un espace à créer.

Bien évidemment aucune personne n'est chargée de la gestion de la documentation au sein de la D.R. Seule une des secrétaires s'occupe de la gestion des plaquettes publicitaires produites par l'AFME. Lors de l'arrivée d'un document, celui-ci est d'abord enregistré sur le registre-courrier du secrétariat, puis distribué à l'ingénieur susceptible d'être intéressé par son contenu. Mais le document ne subit aucun traitement qui permette ensuite de le retrouver.

Chaque ingénieur dispose d'au moins une armoire où il a établi un classement personnel.

Si dans la théorie chacun peut accéder aux documents contenus dans cette armoire, la réalité a montré que cette démarche est très rare, car il n'est pas facile de retrouver le sens du classement de son collègue.

De plus, très souvent les armoires ont été utilisées par des personnes successives qui ont l'une après l'autre appliqué leur propre classement. On arrive donc à une situation où près de 70% des documents sont inexploitable.

C'est pour cette raison que nous avons choisi de faire un recensement des documents dans les armoires : première étape du stage.

3° Evaluation du fonds :

Ce premier contact avec la matière à traiter n'a pas été des plus simples car à cette étape de notre travail, beaucoup de questions n'avaient pas été résolues (par exemple la centralisation ou non du système.). Ainsi nous avons recensé ce qui nous paraissait pouvoir donner lieu à une documentation générale.

Nous avons voulu par ce premier contact avoir une vision globale du fonds. C'est pourquoi dans la grille que nous avons utilisée (voir page ci-contre) nous avons distingué principalement des critères de formes : ouvrages ou littérature grise, revue, mais également des critères d'origine : produit ou non par l'AFME, par exemple les brochures AFME et les brochures externes (documents de fabricants, dépliants publicitaires).

Cette étape très importante nous a permis de quantifier le nombre de documents à traiter (de façon approximative) et de mieux déterminer l'importance des étapes suivantes. Elle nous a également permis d'évaluer qualitativement le fonds : domaines et thèmes abordés, date et forme des documents.

On notera que la littérature grise constitue une part importante du fonds.

Les principales sources d'alimentation sont donc des partenaires extérieurs ou le siège de l'AFME : notes de synthèse, de conjoncture, enquêtes commandées à des bureaux d'études...

Il ne nous semble pas nécessaire de préciser les résultats pour chacune des catégories, nous voulons ici donner un ordre d'idée du contenu du fonds :

ouvrages	163	
catalogues	40	
annuaires	50	
Rapports (notes de synthèse AFME)	275	
Rapports de stage	13	
Revue (hors collection)	240	
Littérature grise	575	
congrès	155	(n'est pas compris le fonds de la DRIR).

Soit approximativement 1511 documents clairement identifiés. Il ne s'agissait dans notre esprit que d'une évaluation et la marge d'erreur doit être très large.

Une des caractéristiques de ce fonds est d'avoir un taux d'accroissement assez faible. Les acquisitions par exemple , représentaient en :

1988	juin 1989
50470.11Fr.	2600.00Fr.
soit 25 ouvrages	8 ouvrages

(d'après les documents comptables).

Pour le recensement des périodiques vivants nous avons utilisé les documents comptables. Cela nous a permis de voir quels étaient les titres régulièrement reçus et les renouvellements nécessaires.

Par contre les gratuits et les titres reçus de façon irrégulière ou à titre de publicité n'ont pas été comptabilisés. Tout ce travail d'évaluation a été effectué à la fois à la D.R. et dans les bureaux situés à la DRIR.

B/ ENQUETE SUR L'EXISTANT

Outre les observations générales ci-dessus mentionnées, l'absence d'une structure dédiée à l'information et à la documentation nous a conduit à examiner pour chacun des membres de l'équipe ses pratiques informationnelles propres. Pour cela la méthode du questionnaire était la mieux appropriée. Nous avons également eu une interview avec chacun d'entre eux afin de préciser des points du questionnaire mais surtout afin d'aborder des thèmes qui n'y apparaissaient pas.

1° Conception-préparation et réalisation de l'enquête :

Notre questionnaire a été conçu en vue de répondre à ces trois principales questions :

- *quelle était la nature des informations recherchées ou utilisées au sein de la D.R. :
 - typologie
 - origines
 - contenu ?
- *quel était le but de l'information utilisée :
 - quels étaient les interlocuteurs ?
- *enfin quels étaient les besoins et les manques en matière d'information ?

Le questionnaire et l'interview ont par ailleurs permis de faire accepter, ou au moins d'expliquer, la venue d'une stagiaire en documentation. Ce sont aussi d'excellents moyens pour la compréhension de l'organisation : sa structure, son fonctionnement, ses règles.

La conception du questionnaire :

Nous l'avons organisé en deux parties : la première a permis l'identification de l'information et des interlocuteurs, la seconde a permis de souligner les insuffisances du système. Beaucoup de nos questions étaient des questions fermées à choix multiple. Cela nous a paru nécessaire de ne pas surcharger les enquêtés. Par ailleurs l'interview a permis d'élargir les réponses.

Nous avons consulté beaucoup d'ouvrages méthodologiques sur les enquêtes par questionnaires, mais il faut préciser que l'article de M.Ch. Mallen (1974), nous a été très utile.

Le déroulement de l'enquête :

Nous avons distribué notre enquête à tous les salariés de la D.R. ainsi qu'aux trois personnes du secteur industrie.

Entre la conception du questionnaire et la fin des interviews, une période de trois semaines et demi s'est écoulée. Les interviews durèrent pour la plupart entre une heure et deux heures.

Le taux de réponse au questionnaire a été très satisfaisant puisque douze sur treize des formulaires ont été retournés et remplis.

Seul un ingénieur travaillant à mi-temps à la D.R. a préféré ne répondre qu'à l'interview; le Délégué Régional, responsable du stage avait déjà exprimé ses attentes.

2° Les résultats de notre enquête :

Concernant la nature des informations utilisées ou recherchées :
L'information concernant les économies d'énergie est de nature très variable, elle peut être :

*scientifique (monographies, articles de revues spécialisées, rapports de recherche, travaux universitaires),

*technique (brevets, rapports à diffusion restreinte...)

*économique

*juridique et réglementaire

*sociale et politique.

Par ailleurs sa durée de vie est fluctuante, par exemple les données, les prix ont une durée de vie très courte, par contre les informations de type méthodologique (par exemple un ouvrage de base sur la thermodynamique) ont une durée de vie beaucoup plus longue.

Le personnel de la D.R. utilise l'information sous toutes les formes, mais avec des préférences.

#Concernant la typologie des documents :

Nous avons constaté une importante utilisation de l'information technique :

- consultation d'hebdomadaires et de revues spécialisées, 8/12 réponses entre souvent et très souvent .
- des rapports techniques 7/12 réponses entre très souvent et souvent.
- des plaquettes de fournisseurs ou de l'AFME 11/12 réponses entre souvent et très souvent (dont 9 réponses pour les plaquettes de fournisseurs).

Est également beaucoup utilisée l'information économique, 11 sur 12 des enquêtés disent consulter les statistiques souvent à très souvent.

Il est apparu également que les documents conservés et les plus utilisés sont des documents courts. Les ingénieurs ont exprimé le besoin d'informations synthétiques; Par exemple une thèse universitaire n'est pas pour eux un document très exploitable. Nous avons également remarqué que les textes normatifs ou réglementaires ne sont pas ou peu utilisés. Or nous verrons plus loin que certains ingénieurs ont exprimé la volonté d'y avoir plus souvent recours.

Tableau N°1 :

Types des documents que vous utilisez le plus souvent dans votre activité :

	T. SOUVENT	SOUVENT	RAREMENT
Périodiques :	3	5	4
Statistiques (internes ou externes)	2	9	1
Plaquettes équipementiers	2	7	
Rapports techniques	1	6	2
Ouvrages	1	3	2
Brochures AFME	1	1	
Textes législatifs réglementaires		2	4
Normes		2	6
Brevets		2	6
Documents audio-visuels			6

(nombre de réponses)

#Concernant les origines de l'information :

Les sources d'information sont à la fois nombreuses et mal identifiées. Il est ressorti de l'enquête et des interviews que le fonds de la D.R. (armoires personnelles ou armoire commune) était presque toujours consulté dans un premier temps ; 9 réponses sur 12, mais cela restait insuffisant.

Par contre la principale source externe est le siège de l'AFME 11 réponses sur 12.

Le centre de documentation de l'AFME-Paris est peu contacté, alors que les services spécialisés relatifs au domaine de l'ingénieur le sont fréquemment.

La seconde source relativement importante sont les contacts personnels (10 réponses). Lors des interviews nous avons pu préciser leur nature. Il s'agit le plus souvent d'organismes professionnels, de fournisseurs, d'organismes publics, par exemple les DDE (Direction Départementale de l'Équipement) ou parfois des centres de recherche.

Pour la plupart ils permettent de se procurer une documentation technique ou d'avoir des entretiens personnels (5réponses).

Tableau N°2 : Les principales sources d'information :

Les sources AFME (siège ou autres D.R.)	11
Les contacts personnels	10
Le fonds de la D.R.	9
La documentation fournisseur	5
Les discussions	5
Centre de Documentation d'organismes publics	4
Centre de Documentation d'organismes privés	3

(nombre de réponses)

A l'exception de l'INSEE les fournisseurs professionnels d'information sont peu consultés.

Avec la question n°4 nous avons pu évaluer les difficultés rencontrées lors de la recherche d'information. Pour 7 personnes il y a une perte de temps lors de la recherche ; 6 personnes se disent insatisfaites de leurs résultats quand elles entreprennent une telle démarche. Par contre 7 des enquêtés se trouvent efficaces et seulement 4 personnes ont déclaré ne pas être sûres de leur information.

Les interviews nous ont un peu éclairé sur cette question. En réalité les principaux handicaps lors de la recherche d'information sont le temps et la mauvaise connaissance des sources à utiliser. Pratiquement cela conduit les ingénieurs à limiter voire à éviter les occasions d'une recherche documentaire.

Enfin les sources d'information scientifiques ou les informations sur la Recherche et le Développement ne sont pas du tout utilisées.

Le but de ces informations :

L'information utilisée au sein de la D.R. peut avoir plusieurs objets . Elle peut être une aide à la décision, lors par exemple, de l'instruction d'un dossier : quelle est la meilleure technique, quel est le meilleur produit qui peut répondre à une situation donnée ?

Elle peut être un outil de fonctionnement ; quotidiennement les ingénieurs ont à se référer à des données techniques, des réglementations, des comptes-rendus de réunion ou des résultats d'une opération de démonstration. Ils doivent également être au fait de l'actualité économique et politique des secteurs qu'ils suivent.

Afin de mesurer ces différentes fonctions nous avons tout d'abord essayé de recenser les interlocuteurs du personnel de la D.R.

L'AFME-siège et les BET (Bureaux d'études) sont les principaux interlocuteurs.

Le siège est certes une importante source d'information mais de nombreux renseignements lui sont également communiqués :

- les projets en cours
- les résultats
- les études ou recherches engagées...

Les BET sont chargés par la D.R. de l'examen des projets . Ils sont donc des interlocuteurs à qui il faut fournir des dossiers des données ou des informations sur des techniques peu développées qui'il faut évaluer. En retour ils apportent des informations chiffrées.

Tableau N°3 : Les interlocuteurs :

AFME-siège	12	
Les BET	12	
Les organismes publics	6	
Les centres de formation	6	
Les élus	5	
Les équipementiers	5	
Les agences techniques	4	
Les autres D.R.	4	
Les institutions politiques	2	
les Particuliers	2	(nombre de réponses)

Les rapports avec les équipementiers sont également importants, puisqu'ils peuvent être des fabricants de produits économisant l'énergie ou des consommateurs d'énergie. En effet la D.R. peut mettre en contact un équipementier avec un maître d'oeuvre.

La variété des interlocuteurs implique que le type d'information fourni varie pour chacun d'eux.

Tableau N°4 : But et destination de l'information :

	Siège	Autres D.R	Organismes publics régionaux	Partenaires techniques	Partc.
Informations techniques	4	2	2	4	
Données ponctuelles	4	2		2	1
Etat de la question	5	2	2	2	
Informations réglementaires	1		3	5	1
Statistiques	3	1	2	5	

(nombre de réponses)

Par ce tableau on peut voir assez nettement se dessiner les fonctions de la D.R. C'est à dire qu'elle est un relais d'information pour le siège et les autres D.R. Elle doit donc fournir des informations primaires de type statistique ou des données économiques sur la région, sur les économies d'énergie au niveau régional ainsi que les résultats des projets.

Par contre pour les équipementiers, les partenaires techniques, il s'agit le plus souvent de fournir des renseignements. La D.R. a alors un rôle de conseil et d'orientation. Dans cas elle fournit plutôt des informations de type réglementaire et technique.

Les particuliers sont un peu les parents pauvres des activités de la D.R. Ils sont en effet des demandeurs d'information très ponctuelle. Un seul ingénieur est chargé du service question/réponse.

Il s'agit pourtant d'une activité très consommatrice d'information .Il est prévu dans les orientations futures de la D.R. de développer cet aspect de conseil aux particuliers.

Les besoins et les manques que nous avons relevés:

Les interviews ont été, bien sûr, les plus efficaces pour recueillir ces informations.

Nous avons distingué deux catégories de demandes :

#les demandes relatives aux moyens d'accès à l'information :

Si l'on se réfère aux résultats de notre questionnaire -question 20- le centre de documentation devra tout d'abord faciliter l'accès à l'information : 10 réponses sur 12, par exemple, permettre un accès rapide (9 réponses sur 12), puis être l'occasion de consulter de nouvelles sources d'information (7 réponses sur 12) . Il devra également apporter une information déjà triée et identifiée.

Les suggestions formulées pour parvenir à un meilleur accès à l'information sont les suivantes :

- classement, identification et localisation du fonds existant
- classement et organisation des plaquettes publicitaires ; nécessité d'une double entrée par nom du fabricant et par type de matériel fabriqué
- recensement des sources d'informations existantes ou nouvelles
- améliorer l'accès aux périodiques (par un bulletin de sommaire par exemple).

Concrètement la nécessité d'un classement homogène et unique a été une évidence. La possibilité d'une centralisation n'a pas soulevé d'opposition.

#les demandes relatives au contenu de l'information :

- Plusieurs demandes ont été formulées concernant la documentation statistique. Statistiques techniques (ratios de consommation, résultats de campagnes de mesure) ou statistiques générales, économiques et sociales. Actuellement elles sont insuffisantes en nombre et peu fiables car elles ne sont pas toujours mises à jour.
- Demandes similaires concernant les informations règlementaires.
- Demande d'information concernant les comportements , la sociologie des acteurs dans le domaine de la Maîtrise de l'Energie.
- Demande d'information sur la vie politique locale, sur les évolutions juridiques et fiscales des collectivités locales.
- Nouveaux thèmes : l'Europe, la Pauvreté, l'Environnement.

Tableau N°5 : Ce qui manque dans le fonds de la D.R. :

Notes de synthèse	
Rapports techniques	5
Statistiques	5
Textes législatifs règlementaires	4
Ouvrages	4
Documents normatifs	3
Thèses	0

L'étude des demandes et des besoins semble avoir révélé les points faibles de la situation existante. Néanmoins nous avons relevé un manque que personne n'a évoqué. Il s'agit de la consultation de la documentation scientifique ainsi que de l'information sur la recherche et le développement. En effet l'information recherchée et utilisée par les ingénieurs est surtout de type technique et pratique. Il serait peut être nécessaire d'exploiter mieux les publications scientifiques. Celles par exemple recensées par le centre de documentation du siège parisien, ou par exemple consulter plus souvent les banques de données spécialisées.

III CONCEPTION ET REALISATION DU SYSTEME DOCUMENTAIRE

A/ CONDITIONS ET CONTRAINTES A LA MISE EN PLACE DU SYSTEME

Dans la phase de conception du système nous avons dû tenir compte d'un ensemble de contraintes.

Les limites en personnel et surtout l'impératif d'élaborer un système accepté et accessible par tous nous a orienté vers un modèle simple et de gestion aisée. Il était impossible de prévoir un système lourd et compliqué : par exemple que chacun des ingénieurs gère sa propre documentation en alimentant un fichier central (papier ou informatique). Certes cette solution levait certaines réticences psychologiques, mais il était certain que ce système aurait eu une durée de vie très limitée.

Il était également impossible d'envisager des outils trop complexes. Il fallait limiter le nombre de fichiers (une multiplication des fichiers impliquait un lourd travail de maintenance). Par contre l'outil de référence à concevoir devait être facilement accessible à tous (prise en compte du facteur de dispersion géographique).

Le temps limité pour la conception et la mise en place du système a également été une contrainte très lourde. A l'issue des quatre mois de stage il était nécessaire d'avoir posé les fondements du système. Il était également préférable au bout de cette période d'apporter un résultat concret et tangible.

La coopération et la compatibilité avec les autres systèmes documentaires existants au sein de l'AFME a également été notre préoccupation. Notamment nous avons beaucoup pris de références et d'avis dans les centres de Paris et Valbonne. Nous avons essayé de faire correspondre au mieux les systèmes.

Nous résumerons donc en quatre points les éléments que nous avons conservés à l'esprit lors de l'élaboration du système :

- *simplicité du système
- *gestion aisée du système
- *rapidité de la mise en place
- *cohérence du système avec les autres unités documentaires de l'AFME

B/ LES OUTILS MIS EN PLACE

1° Le plan de classement

Son objet : le choix du plan de classement nous a semblé répondre aux objectifs fixés par le Délégué Régional (recensement et organisation de l'accès à la documentation). et également de répondre aux demandes exprimées lors de l'enquête relative aux moyens d'accès à l'information.

Sa conception : l'élaboration du plan de classement a été une étape délicate. D'ailleurs nous avons mis plus d'un mois à établir la version définitive. Nous nous sommes largement appuyés sur des outils pré-existants . Il s'agissait entre autres :

- du plan de classement de Valbonne. Malheureusement celui-ci ne concernait qu'une partie de nos centres d'intérêts et n'était qu'à l'état de projet (la documentaliste du centre de Valbonne était en train de le corriger).
- du plan de classement de la documentation du siège parisien (malheureusement celui-ci est conçu pour un système informatisé).
- du plan de classement de l'Ecole Nationale des Travaux Publics.
- du plan de classement de PASCAL THEMA ENERGIE
- du plan de classement de la D.R. Midi-Pyrénées et de la D.R. Alsace.

Ont été également des outils très utiles les ouvrages de base du domaine : Recknagel (1986), La Petite Encyclopédie de l'Energie (1988). etc.

Enfin lors de notre repérage dans les armoires des ingénieurs nous avons pris soin de noter la structure de leur classement et de leurs centres d'intérêts.

La réalisation : le temps passé sur le plan de classement a été notablement allongé par une consultation systématique des ingénieurs sur leur domaine de compétence. Consultation systématique qui a eu lieu à deux reprises. Enfin nous avons également évalué notre plan sur des échantillons d'ouvrages. Notre méthode a donc été à la fois "une méthode déductive" (réflexion sur le domaine) et une "méthode inductive" (c'est à dire à partir des objets). Cf. Maniez J. (1987).

Son fonctionnement : (voir annexe) le plan de classement comporte quatre grands niveaux de connaissances :

- 1/Les connaissances scientifiques générales
- 2/Les connaissances sur l'environnement de la maîtrise de l'énergie.
- 3/Les connaissances dans les domaines et les activités de la D.R.
- 4/Des connaissances et des domaines annexes au fonctionnement de la D.R.

Dans chacun de ces grands niveaux apparaissent des thèmes symbolisés par quatre lettres, par exemple :

ENVI TECH HABT OREF

Ces thèmes sont ensuite divisés en indices.

La cote d'un document prendra donc cette forme :

MATP (thème)
5.3 (indice numérique)
IVAN (quatre premières lettres du nom de l'auteur).

2° Le classement de la documentation des fabricants de matériel

Ici aussi il s'agissait de répondre à un besoin apparu lors de l'enquête. Ce classement nous a demandé un moindre effort. Il était nécessaire d'organiser le classement des brochures publicitaires des équipementiers par type de matériel fabriqué. Pour cela nous avons utilisé le classement très performant établi par INFOBATIR: INFODOC, que nous avons complété par des équipements propres à la maîtrise de l'énergie. Nous avons appris pendant le stage que le siège parisien était en train de créer une base informatique au niveau national sur les équipementiers. Notre classement est donc une étape intermédiaire avant le travail en collaboration avec Paris.

3° Les fichiers :

Comme nous l'avons déjà souligné nos critères dans le choix des outils étaient : simplicité et facilité de gestion. C'est pourquoi nous avons mis en place un fichier automatisé sur le logiciel de traitement de texte Visio3. Il ne s'agit pas d'un logiciel documentaire et les possibilités de recherche sont inexistantes. Toutefois cela a permis de créer une forme de fichier topographique automatisé. On accède aux enregistrements en fonction de leur classement. Chaque thème : ENVI, HABT, etc. donne lieu à un fichier au sein duquel tous les indices de classement représentent une page de saisie. Les avantages de la saisie du catalogue sur ordinateur sont nombreux : une large diffusion est possible (plusieurs exemplaires en circulation) et la mise à jour est facilitée.

Ces deux difficultés ne pouvaient être résolues par un fichier papier classique.

Enfin l'existence d'un catalogue auprès des ingénieurs est, nous semble t-il, le moyen d'une meilleure utilisation du centre.

Outre le fonds et le catalogue constitué à la D.R. à Villeurbanne, les ingénieurs du domaine de l'industrie, dans les bureaux de la DRIR, ont pu conserver leur propre fonds de documentation spécifique. Toutefois son contenu est mentionné dans le catalogue général.

Nous avons également commencé un fichier papier équipementiers, classé par ordre alphabétique du nom du fabricant. Chaque fiche comporte le nom du fabricant, les produits qu'il fabrique, la date et l'origine du document. Il s'agit d'un outil complémentaire au classement par matériel (voir annexes).

C/ L'ORGANISATION MATERIELLE

1° Un lieu unique et en libre accès :

L'organisation matérielle du centre a été un travail important car, comme nous l'avons déjà précisé, l'espace de la documentation était à créer et à aménager.

Le choix d'une documentation centralisée en un lieu unique de la D.R. et en libre accès a été fait après l'examen de plusieurs autres solutions. Celle par exemple déjà citée, de laisser à chaque ingénieur le soin de la gestion de sa propre documentation ; ou celle encore qui consistait à ne mettre en commun que la partie générale et laisser la documentation par secteur chez chacun des ingénieurs.

Dans ces deux cas la facilité d'accès et d'identification des documents était limitée. Par ailleurs le système perdait en efficacité et en cohérence. La décision de centralisation a, bien sûr, été discutée avec les ingénieurs car il s'agissait d'une modification qui bouleversait leurs habitudes de travail.

2° L'aménagement des lieux :

La forme choisie, il restait à créer le lieu.

Le travail d'évaluation du fonds nous avait permis de prévoir les besoins en espace et en matériel. Sachant que 25 à 30 volumes tiennent sur un mètre linéaire d'étagères, que nous avons environ 1500 documents à ranger (avec des volumes très variables), que le taux d'accroissement du fonds était assez faible et que l'espace dont nous disposions était limité, nous avons considéré que 30 à 40 mètres linéaires d'étagère seraient suffisants.

Les besoins chiffrés en mètres linéaires nous avons pu faire des demandes de devis à des sociétés spécialisées.

Il a également été nécessaire de se fournir en matériel d'équipement des ouvrages.

L'investissement total a été de 10 190Fr.

Le dernier point important à souligner est l'aspect signalisation. Pour une meilleure lisibilité de plan de classement et pour une meilleure utilisation de la documentation en libre accès, il était nécessaire d'installer une signalisation adéquate. Chaque tête de chapitre est donc indiquée par un bristol blanc inséré dans les étagères.

D/ LES DIFFICULTES RENCONTREES

1° Les difficultés matérielles :

Une des principales difficultés a été de gérer l'espace. L'étroitesse des locaux a obligé à créer le centre de documentation dans la salle où se tiennent les réunions importantes. Cela sera peut être un handicap pour l'accessibilité du centre.

Par ailleurs il a fallu régler le problème de la dispersion géographique. Cette difficulté a été résolue par l'automatisation du catalogue distribué et mis à jour régulièrement.

Mais les difficultés d'ordre psychologique ont été les plus ténues.

2° Difficultés psychologiques :

La création du centre de documentation a été un changement profond dans la vie de la D.R. En effet la communication interne et les habitudes de travail étaient modifiées.

La documentation que réunit un ingénieur lors de son activité est un précieux trésor qui donne une certaine valeur professionnelle à l'individu. C'est pourquoi l'idée de la mise en commun est parfois douloureuse.

Ces arguments soutenus par certains membres de l'équipe ont pu être atténués par les réponses suivantes :

- la mise en commun permet d'accéder à un potentiel plus riche d'information,
- elle permet une vision plus globale des activités de l'Agence, car les documents à disposition sont plus variés,
- enfin la gestion de la documentation par une tierce personne permet de se décharger de la gestion quotidienne de la documentation (classement, identification d'article...)

De plus nous avons constaté une certaine évolution au sein de l'équipe. Après les phases d'enquête et d'évaluation du fonds, la grande majorité de l'équipe a pris conscience qu'une somme importante d'information était perdue si elle n'était pas traitée. Cela a contribué à faire accepter le centre de documentation.

IV LES EVOLUTIONS POSSIBLES DU SYSTEME

A/A COURT TERME

1° La mise en valeur des périodiques :

Nous avons jusqu'à maintenant peu évoqué le fonds de périodiques. Celui-ci est relativement complet pour l'activité de la D.R., mais il n'était absolument pas mis en valeur.

Il nous a semblé que l'outil le plus élémentaire à mettre en place rapidement était un bulletin de sommaire, pour l'année en cours et les deux années précédentes.

Il s'agit d'un outil simple à gérer et à utiliser. Il peut donner lieu par la suite à un dépouillement systématique des revues si une personne peut prendre en main cette tâche.

2° Le recensement des sources documentaires :

La D.R. est une structure limitée qui ne peut pas prétendre à un fonds documentaire spécialisé et exhaustif.

C'est pourquoi il est nécessaire de pouvoir fournir aux ingénieurs, sinon le document lui-même, au moins l'adresse du lieu où il peut se le procurer.

De plus nous avons relevé lors de l'enquête que peu d'ingénieurs avaient recours aux centres de documentations extérieurs à l'AFME.

Le recensement des centres de documentation ou des antennes d'information, avec le type de renseignements fournis et les personnes à contacter, nous semble une nécessité. Ce travail a d'ailleurs été commencé lors du stage.

3° Amélioration du classement des plaquettes fabricants

Il pourrait être facilement réalisé avec DBase III, une petite base contenant les fabricants de matériel économisant l'énergie, avec leur coordonnées et le type de produits qu'ils peuvent fournir.

Les champs suivants sont nécessaires : Nom du fabricant, Coordonnées (adresse, numéro de téléphone, télécopie, etc...), Produits (au moins dix champs, car un même fabricant peut commercialiser plusieurs produits), Année de la brochure et facultatif, le nom de la personne à contacter.

Cette base devra pouvoir être interrogée par le nom du fabricant, ou par le nom du produit.

B/ EVOLUTIONS A LONG TERME

Les évolutions à long terme sont de deux ordres ; il s'agit de l'informatisation du système et de l'ouverture sur l'extérieur.

En ce qui concerne l'informatisation nous avons d'ores et déjà quelques propositions à formuler.

L'achat d'un logiciel documentaire sera nécessaire. Pour ce qui est du vocabulaire d'indexation la liste de mots clés des bases documentaires de Paris et Valbonne qui pourra être réutilisée.

Nous suggérons la création des champs suivants :

COTE /--/--/--/--/ /--/--/--/ /--/--/--/--/

TITRE

CONG (congrès)

AU1

AU2

AU3

EDITEUR

AFME O. /-/ N. /-/

DAT.
(publication)

TYPE

MOTS
CLES

[Le champ AFME permet de mentionner si oui ou non l'AFME a pris part à l'élaboration ou à la publication de l'ouvrage ; le champ type permet de préciser la typologie de l'ouvrage, les types à retenir sont ceux précisés dans le plan de classement, qui sont également issus du système parisien.]

Les champs interrogeables nécessaires sont : le titre, les auteurs, la date de l'édition, le type et les mots clés. Cette proposition est inspirée du bordereau du système parisien et contient des champs similaires.

Enfin la dernière évolution possible du système sera son ouverture au public. Or cela n'est possible qu'en améliorant la gestion du système et surtout en enrichissant le fonds actuel.

Les modalités de cette ouverture au public sont à définir. Il faudra en effet déterminer à qui sera ouvert le centre: aux particuliers ou à des professionnels ? Il faudra également préciser les documents qui pourront donner lieu à communication et ce qui pourra faire la spécificité du centre par rapport à d'autres unités documentaires dans des secteurs similaires. Cette dernière évolution possible reste donc encore lointaine, et s'inscrit dans la politique extérieure de la D.R. Or les orientations en ce domaine ne sont pas encore fixées en septembre 1989.

CONCLUSION

Le bilan de notre stage s'articule en trois points :

L'aspect que nous avons le plus apprécié c'est d'avoir à concevoir un système dans son entier : poser des objectifs, définir les moyens et réaliser ces objectifs.

Dans la définition de nos moyens, notre démarche a été de toujours répondre au mieux aux besoins de l'entreprise et de mettre en oeuvre des techniques adaptées.

Mais nous avons surtout appris sur l'importance de l'information dans l'entreprise.

Nous avons eu le sentiment de travailler dans le sens de la stratégie interne définie au sein de la D.R., qui vise à faire de la communication et de la circulation de l'information des outils d'action et d'aide à la décision. Mais situer le centre de documentation à ce niveau du débat a parfois compliqué et ralenti le travail.

Toutefois il faut insister sur le fait que la direction de la D.R. était tout à fait convaincue de la nécessité du centre de documentation et il s'agit d'un aspect primordial pour la réussite d'un tel projet.

**Merci aux personnes de la
Délégation qui m'ont soutenu
et aidé tout au long du stage.**

ANNEXES

1. QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE

2. PLAN DE CLASSEMENT

L'objectif de notre enquête est de comprendre et d'évaluer les besoins d'information au sein de la DR. Une première série de questions tentera de déterminer quelles sont vos habitudes en matière d'information; ensuite nous essayerons de cerner vos besoins et vos attentes .

Lorsque vous aurez lu et répondu à ce questionnaire, une entrevue fixée à l'avance avec vous, aura lieu . Elle devra permettre d'approfondir et de préciser certains points.

Merci beaucoup pour votre participation.

N°4: LORS D'UNE RECHERCHE D'INFORMATION,
IL VOUS SEMBLE QUE :

	toujours	souvent	pas souvent
vous êtes efficace	/_/	/_/	/_/
vous perdez beaucoup de temps dans la recherche	/_/	/_/	/_/
vous n'êtes pas sûr de l'information que vous avez trouvée	/_/	/_/	/_/
vous êtes insatisfait de ce que vous trouvez	/_/	/_/	/_/

N°5: QUAND VOUS RECHERCHEZ DE L'INFORMATION IL S'AGIT POUR
VOUS:

	toujours	souvent	pas souvent
De vous documentez sur une donnée technique	/_/	/_/	/_/
d'élaborer un programme (d'alimenter un dossier)	/_/	/_/	/_/
mieux connaître vos interlocuteurs extérieurs	/_/	/_/	/_/
de repérer l'information sur l'extérieur	/_/	/_/	/_/

N° 6: QUI SONT VOS INTERLOCUTEURS EXTERNES ?

	très souvent	souvent	rarement
le siège AFME	/_/	/_/	/_/
les autres DR	/_/	/_/	/_/
des organismes régionaux : publics (précisez)	/_/	/_/	/_/
agences techniques (précisez)	/_/	/_/	/_/
des institutions politiques (précisez)	/_/	/_/	/_:
des élus	/_/	/_/	/_/
des partenaires techniques:			
bureaux d'études	/_/	/_/	/_/
équipementiers	/_/	/_/	/_/
centres de formation	/_/	/_/	/_/
les particuliers	/_/	/_/	/_/
autres			

N°7: QUELS SONT VOS BESOINS POUR REPONDRE A CES
INTERLOCUTEURS :

siège DR organismes Partenaires parte
régionales régionaux techniques

Données
ponctuelles
et:
un thème

Données
techniques

Un état de
la question

Informations
juridiques
réglementaires

statistiques

N°8: VOS PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION SONT :

le fonds de la DR	/_/_
des sources documentaires AFME (siège ou autres D.R)	/_/_
des fournisseurs d'information professionnels extérieurs (Bibliothèques, centres de documentation, banques de données)	/_/_
des contacts personnels	/_/_
autres :	

POUR PRECISER VOS SOURCES PERSONNELLES D'INFORMATION,
ELLES SONT LE PLUS SOUVENT :

des documents (catalogues, dépliants) fournis par des partenaires techniques ou des industriels	/_/_
--	------

des documents fournis par des
organismes publics ou
internationaux
(rapport, compte-rendu
de conférence...)

/_/

LESQUELS:

des organismes privés, des instituts
de recherche

/_/

LESQUELS:

des discussions informelles

/_/

N° 9: QUAND IL VOUS MANQUE UNE INFORMATION, QUELLE EST VOTRE
DEMARCHE, EN QUELQUES LIGNES :

N° 10: AU REGARD DE VOTRE ACTIVITE, QUELS SONT LES TYPES
(il ne s'agit pas du contenu) DE DOCUMENTS
QUE VOUS UTILISEZ

	très souvent	souvent	rarement
ouvrages (citez quelques titres)	/_/	/_/	/_/
périodiques (journaux magazines)			
quotidiens	/_/	/_/	/_/
hebdomadaires	/_/	/_/	/_/
revues spécialisées	/_/	/_/	/_/
normes	/_/	/_/	/_/
textes législatifs le J.O	/_/	/_/	/_/
autres sources (précisez)			
brevets	/_/	/_/	/_/
statistiques			
internes			
externes (précisez l'origine)	/_7/	/_7/	/_7/

doc. audiovisuels			
internes	/ /	/ /	/ /
externes	/ /	/ /	/ /
plaquettes publicitaires			
dépliants, catalogues			
de fournisseurs	/ /	/ /	/ /
ou produits par l'AFME	/ /	/ /	/ /
des rapports techniques			
internes	/ /	/ /	/ /
externes	/ /	/ /	/ /
autres :			

PARMI CES TYPES DE DOCUMENTS QUELS SONT CEUX QUE VOUS NE CONSULTEZ PAS, POURQUOI? QUELS SONT CEUX QUE VOUS AIMERIEZ CONSULTER A L'AVENIR (si possible expliquez en quelques mots):

EN MOYENNE COMBIEN DE FOIS PAR SEMAINE, OU PAR MOIS
CONSULTEZ VOUS LES PERIODIQUES ?

CITEZ AU MOINS DEUX EXEMPLES DE PERIODIQUES QUE VOUS
CONSULTEZ SOUVENT . DONNEZ EN LE TITRE, LA FREQUENCE DE
CONSULTATION ET L'INTERET QUE VOUS Y ACCORDEZ :

-

-

QUELS SONT LES PERIODIQUES QUE VOUS CONSULTEZ PEU
(préciser la fréquence) ; POURQUOI ?

-

-

N° 11: QUEL EST LE TYPE DE CLASSEMENT QUE VOUS UTILISEZ DANS
VOTRE ARMOIRE PERSONNELLE (précisez en quelques lignes)
PRECISEZ EN LES AVANTAGES. QUELLES SONT LES DIFFICULTES
QUE VOUS RENCONTREZ :

N° 12: DONNEZ UNE TYPOLOGIE DES DOCUMENTS QUE VOUS
CONSERVEZ, (articles de journaux, rapports etc...)

N° 13: LORSQUE VOUS DECIDEZ DE CONSERVER UN DOCUMENT , QUELS
SONT VOS CRITERES /

CONCERNANT LE CONTENU DU DOCUMENT :

-
-
-
-

CONCERNANT LA FORME DU DOCUMENT :

-
-
-
-

AUTRES CRITERES :

N° 14: DANS VOTRE SECTEUR QUELS SONT LES POINTS D'ACCES
(critères) QUE VOUS UTILISEZ POUR RETROUVER UNE
INFORMATION,
PAR EXEMPLE : LA DATE, L'AUTEUR, NOM DU MAITRE
D'ŒUVRE ...
(si possible soyez exhaustif) :

-
-
-
-
-

N° 15: DANS VOTRE SECTEUR QUELS SONT LES GRANDS THEMES QUE
L'ON PEUT RETENIR POUR L'ELABORATION DU PLAN DE
CLASSEMENT :

-
-
-
-
-

N° 16: EN GENERAL :

très souvent souvent rarement

vous recevez un document via :			
le courrier	/_/	/_/	/_/
un client	/_/	/_/	/_/
vos collègues	/_/	/_/	/_/
par acquisition de la DR	/_/	/_/	/_/
autre :			
(précisez)			

QUAND VOUS RECEVEZ UN DOCUMENT :

vous le classez	/_/	/_/	/_/
vous le faites passer à vos collègues	/_/	/_/	/_/
vous n'avez pas le temps et vous le laissez dans un coin	/_/	/_/	/_/
autre :			

EVALUATION DES BESOINS ET DES MANQUES

N° 17: PENSEZ VOUS QUE LE FONDS DOCUMENTAIRE
DE LA DR MANQUE :

d'ouvrages	/_/
de documents normatifs :	
normes	/_/
brevets	/_/
textes de lois	/_/
notes de synthèse	
rapports techniques	
internes	/_/
externes	/_/
statistiques	/_/
thèses	/_/

QUELLES SONT VOS SUGGESTIONS ? ET EN VUE DE QUELLE
UTILISATION ?

N° 18: QUELLES MESURES VOUS SEMBLERENT NECESSAIRES POUR
AMELIORER LA CONSULTATION DES PERIODIQUES ?

QUELS SONT LES PERIODIQUES NON DISPONIBLES A LA DR QUE VOUS AIMERIEZ CONSULTER :

-
-
-

POURQUOI CEUX-LA EN PARTICULIER (en quoi répondent ils à vos besoins)?

N° 19: CONSULTEZ VOUS LA REVUE DE PRESSE :

	<i>oui</i>	<i>non</i>
AFME nationale	/_/	/_/
AFME régionale (celle affichée)	/_/	/_/

SI OUI, AVEC QUELLE FREQUENCE :

QUELS SONT POUR VOUS LES THEMES OU ELEMENTS IMPORTANTS QUE VOUS AIMERIEZ TROUVER DANS UNE REVUE DE PRESSE :

N° 20: DANS LA SITUATION ACTUELLE CE QUI VOUS SEMBLE LE PLUS CRITIQUABLE :

- POUR VOTRE USAGE PERSONNEL C'EST :

- POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA DR C'EST :

QUELS SONT PAR CONTRE LES ELEMENTS INTERESSANTS A CONSERVER (en quelques lignes) :

- POUR VOTRE USAGE PERSONNEL C'EST :

- POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA DR C'EST :

N° 21: APPRECIERIEZ VOUS UN FONDS DOCUMENTAIRE GENERALISTE ?
(PAR EXEMPLE AVEC DES INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE
PROFESSION, VOS DROITS, LA FORMATION
PROFESSIONNELLE...)

oui

non

/-/
/-/

COMMENTAIRES :

N° 22: AU REGARD DE VOS BESOINS DEFINIS PLUS HAUT, COMMENT LE CENTRE DE DOC PEUT, AU MIEUX, VOUS SECORDER DANS VOTRE TRAVAIL

en vous fournissant
rapidement une information : /_/

en vous fournissant une
information exhaustive /_/

en étant facile d'accès /_/

en vous donnant l'accès à
des sources d'information inédites /_/
(Banques de données, répertoires...)

autres possibilités

N° 23: COMMENT ENVISAGEZ VOUS L'ORGANISATION DU CENTRE DE DOC AU SEIN DE LA DR ? (LE LIEU , LE(S) RESPONSABLE(S), VOTRE IMPLICATION PERSONNELLE ...)

N° 24: COMMENT ENVISAGEZ VOUS VOS BESOINS FUTURS EN DOCUMENTATION EN FONCTION DE L'EVOLUTION, A VENIR, OU SOUHAITEE, DE VOTRE ACTIVITE AU SEIN DE LA DR ?
(plus d'informations techniques, ouverture sur le grand public, nouveaux thèmes : l'environnement la pauvreté ...)

REFEXIONS PERSONNELLES, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS SONT, BIEN SUR, LES BIENVENUS :

PLAN GENERAL

CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES OU TECHNIQUES-GENERALITES-

OREF (ouvrages de référence)
MTO (météorologie)
GENE (ouvrages scientifiques et connaissances de base)
TECH (construction, équipement, gestion du bâtiment; tous types de bâtiment)
ENVI (environnement)

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE

JAPS (juridique-administratif-politique-social-finance)
ENER (les énergies)
MATP (les matières premières)
ECO (économie de l'énergie)
GES (gestion de l'énergie)
FINA (banque et finance dont le financement de la M.E)

PROGRAMMES/ACTIONS/SECTEURS DE L'AFME

AFME (concernat l'AFME)
HABT (habitat et tertiaire)
AGBI (agriculture-bois)
ENRT (solaire-enregies renouvelables et techniques nouvelles)
RCHA (réseaux de chaleur)
TRAN (transports)
INDU (industrie)

DOMAINES ET CONNAISSANCES ANNEXES :

INFO (informatique)
DOC (documentation)
FORM (formation interne)
DIVERS

CHAQUE OUVRAGE SERA IDENTIFIE PAR UNE COTE DE CE TYPE

ex: ENER (tête de chapitre)
 1.4 (indice du plan)
 GDF (trois premières lettres
 du nom de l'auteur si il y a
 lieu)

quand il s'agit d'un ouvrage concernant plus particulièrement un pays, on utilisera le code pays (voir liste)

ex: ENER (tête de chapitre)
 3.2 GA (indice du classement/code pays)
 XXX (trois premières lettre de
 l'auteur)

OREF (ouvrages de référence)

1. DICTIONNAIRES ATLAS ET CARTES
2. ANNUAIRES / REPERTOIRES
3. CATALOGUES
5. TRANSPARENTS
6. DIVERS

MTO (meteorologie)

0. GENERALITES

1. PHENOMENES METEO

1.0 GENERALITES

1.1 LES TEMPERATURES

1.2 LES VENTS

1.3 PLUIE ET HYDROGRAPHIE

1.4 SECHERESSE

2. MESURES ET DONNEES METEO

2.0 GENERALITES

2.1 TECHNIQUES DE MESURE

2.2 DEGRES JOURS

GENE (ouvrages scientifiques et connaissances de base)

**0. GENERALITES
(MATHÉMATIQUES PHYSIQUE CHIMIE)**

1. DONNÉES GÉNÉRALES DU GENIE CLIMATIQUE

1.1 THERMODYNAMIQUE

1.2 MÉCANIQUE DES FLUIDES

1.3 TRANSFERTS THERMIQUES

1.3/1 Conduction

1.3/2 Rayonnement

1.3/3 Convection

1.4 THÉORIE DES STOCKAGES

2. L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT

(études sur le métabolisme de l'homme ; échanges thermiques de l'organisme ; confort thermique)

3. URBANISME ET ARCHITECTURE

3.1 L'ARCHITECTURE -GENERALITES-

3.2 POLITIQUES D'URBANISME

3.1/1 Aménagement du territoire

3.1/2 Aménagement dans la ville

(Urbanisme et M.E voir Chap. HABT).

4. SCIENCES HUMAINES

TECH (construction, équipement, gestion du bâtiment; tous types de bâtiment)

0.GENERALITES

1.ENVELOPPE DU BATIMENT

1.0 GENERALITES

1.1 ISOLATION

- 1.1/1 Isolation des murs
- 1.1/2 " des planchers
- 1.1/3 " des combles et plafonds et
toitures
- 1.1/4 " des menuiseries et vitrages

1.2 INERTIE DU BATIMENT

1.3 ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE

1.4 SYSTEMES ET EQUIPEMENTS DU SOLAIRE PASSIF)

1.5 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2. LES SYSTEMES DE CHAUFFAGE

2.0 GENERALITES

2.1 TYPES DE CHAUFFAGE

- 2.1/1 Chauffage central-Vecteur eau chaude
- 2.1/2 Chauffage électrique
- 2.1/3 Chauffage rayonnant
- 2.1/4 planchers chauffants et P.S.D

2.2 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

3.LES MATERIELS DE CHAUFFAGE

3.0 GENERALITES

3.1 LES GENERATEURS

- 3.1/1 Chaudières à charbon
- 3.1/2 Chaudières à bois collectives
- 3.1/3 Chaudières à bois individuelles
- 3.1/4 Chaudières biomasse divers
- 3.1/5 Chaudières à gaz
- 3.1/6 Chaudières à fuel
- 3.1/7 Chaudières électriques
- 3.1/8 Chaudières polycombustibles

3.2 LES P.A.C

- 3.2/1 les PAC air/air
- 3.2/2 les PAC air/eau
- 3.2/3 les PAC eau/eau
- 3.2/4 les PAC eau/air
- 3.2/5 les PAC + capteurs atmosphériques
- 3.2/6 les PAC capteurs au sol
- 3.2/7 les PAC moteurs à gaz ou diesel
- 3.2/8 les PAC à absorbtion

- 3.3 LES MATERIELS SOLAIRES
 - 3.3/1 Capteurs solaires à eau
 - 3.3/2 Capteurs solaires à air
 - 3.3/3 Capteurs simplifiés
 - 3.3/4 Chauffe-eau solaires monobloc
 - 3.3/5 Les matériels de conversion photovoltaïque
- 3.4 COMPOSANTS DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE/MATERIELS
 - 3.4/1 Cheminée/insert
 - 3.4/2 Brûleurs
 - 3.4/3 Circuits hydrauliques
(Tuyauteries-robinetteries-vannes, y compris les problèmes d'eau et de corrosion)
 - 3.4/4 Radiateurs
 - 3.4/5 Plafonds rayonnants
 - 3.4/6 Echangeurs
- 3.5 EQUILIBRAGE DES INSTALLATIONS
- 3.6 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
- 4. VENTILATION, CLIMATISATION CONDITIONNEMENT ET TRAITEMENT DE L'AIR
 - 4.0 GENERALITES
 - 4.1 SYSTEMES DE TRAITEMENT DE L'AIR
 - 4.2 APPAREILS DE TRAITEMENT DE L'AIR
 - 4.3 GESTION ET COUTS DES INSTALLATIONS
 - 4.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
- 6. PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE
 - 6.0 GENERALITES
 - 6.1 SYSTEMES DE CHAUFFAGE D'EAU SANITAIRE
 - 6.2 LES MATERIELS
 - 6.3 GESTION ET COUT DES INSTALLATIONS
 - 6.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
- 7. PRODUCTION DU FROID (y compris production d'eau glacée)
 - 7.0 GENERALITES
 - 7.1 SYSTEMES DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES
 - 7.2 LES MATERIELS
 - 7.3 COUT ET GESTION DES INSTALLATIONS
 - 7.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

8. USAGES SPECIFIQUES DE L'ELECTRICITE

8.0 GENERALITES

8.1 ECLAIRAGE

8.2 ELECTRO-MENAGER ET EQUIPEMENTS DE LA MAISON

8.4 MOTEURS ELECTRIQUES

8.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

ENVI (environnement)

0. GENERALITES

1. ENVIRONNEMENT: APPROCHE GENERALE

- 1.1 ENVIRONNEMENT ET SOCIETE (code pays)
(Vie politique et les implications sociales des problèmes de l'environnement)
- 1.2 ENVIRONNEMENT ET ECONOMIE
- 1.3 ETUDES DE L'ENVIRONNEMENT ET ECOLOGIE
- 1.4 REGLEMENTATION/LEGISLATION
 - 1.4/1 Internationale
 - 1.4/2 Européenne
 - 1.4/3 Nationale

2. LA POLITIQUE DE L'AFME

- 2.0 GENERALITES
- 2.1 POLITIQUE NATIONALE
- 2.2 POLITIQUE DE LA D.R

3. LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE

- 3.0 GENERALITES
- 3.1 LES POLLUANTS ET LEURS ACTIONS
- 3.2 DISPOSITIONS DESTINEES A LIMITER LES EMISSIONS
 - 3.2/1 Dispositions concernant les combustibles
 - 3.2/2 " " la combustion
 - 3.2/3 " " les gaz brûlés
- 3.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

4. POLLUTION DES EAUX

- 4.0 GENERALITES
- 4.1 ORIGINES DE LA POLLUTION
 - 4.1/1 Pollution des eaux souterraines
 - 4.1/2 pollution des rivières
 - 4.1/3 Pollution des mers et des océans
- 4.2 TRAITEMENTS
 - 4.2/1 Traitement des eaux usées industrielles et domestiques
 - 4.2/2 lutte contre les marées noires
- 4.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

5. DEGRADATION DES SOLS ET DECHETS SOLIDES

5.0 GENERALITES

5.1 ORIGINES DE LA POLLUTION

5.1/1 dechets industriels

5.1/2 dechets tertiaires

5.2 TRAITEMENTS ET DISPOSITIONS

**5.2/1 filieres de valorisation des o.m
(voir aussi Chap. RCHA et ENRT)**

5.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMNT

6. LE NUCLEAIRE

7. AUTRES FORMES DE POLLUTION

JAPS (Juridique-Administratif-Politique-Social)

0. GENERALITES

0.1 LE DROIT

0.2 L'ECONOMIE (théories et fonctionnement de la macro)

0.3 LA FISCALITE

0.4 LA COMPTABILITE

1. INFORMATION POLITIQUE ET SOCIALE

1.0 GENERALITES

1.1 DANS LE MONDE (utiliser les codes pays)

1.2 EN FRANCE (plus codes département; hors Rhone
Alpes)

1.2/1 Politique

1.2/2 Situation économique

2. INFORMATION REGIONALE RHONE ALPES

2.0 GENERALITES

2.1 LA VIE POLITIQUE

2.2 LA VIE ECONOMIQUE

2.3 LA VIE SOCIALE

2.4 DIVERS

3. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ETAT ET DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES

3.0 GENERALITES

3.1 LES INSTITUTIONS POLITIQUES

3.2 LE BUDGET DE L'ETAT
(préparation-vote -exercice)

3.3 LA PROCEDURE LEGISLATIVE

4. L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

4.0 GENERALITES

4.1 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION
PUBLIQUE

4.2 DROIT ADMINISTRATIF
(Recours des particuliers)

5. LES COLLECTIVITES LOCALES

5.0 GENERALITES

5.1 DECENTRALISATION ET STATUT DES C.L.

5.2 GESTION-BUDGET-COMPTABILITE DES C.L.

5.3 FISCALITE LOCALE

6. CONSTRUCTION EUROPEENNE

6.0 GENERALITES

6.1 ASPECTS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS

6.2 ASPECTS ECONOMIQUES

6.3 ASPECTS SOCIAUX ET CULTURELS

6.4 LEGISLATION ET DISPOSITIONS NOUVELLES

7. L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT

7.0 GENERALITES

7.1 LE DROIT DANS L'ENTREPRISE

7.1/1 Droit des entreprises (dont droit du commerce)

7.1/2 Droit du travail- législation sociale

7.2 L'ECONOMIE DE L'ENTREPRISE (micro économie)

7.3 FISCALITE DANS L'ENTREPRISE

7.4 GESTION-COMPTABILITE

ENER (les energies)

0. GENERALITES

0.1 UNITES D'ENERGIE

1. LE CHARBON

1.0 GENERALITES

1.1 CARACTERISTIQUES (dont PCI)

1.2 STATISTIQUES : CONSOMMATION-PRODUCTION

1.3 ASPECTS ECONOMIQUES ET POLITIQUES

1.4 CHARBONNAGE DE FRANCE

1.5 LES HOUILLERES DE BASSIN

1.6 TARIFICATION

1.7 REGLEMENTATION/LEGISLATION

1.8 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2. LE PETROLE

2.0 GENERALITES

2.1 CARACTERISTIQUES (dont PCI)

2.2 STATISTIQUES : PRODUCTION-CONSOMMATION

2.3 ASPECTS ECONOMIQUES ET POLITIQUES

2.4 LES SOCIETES PETROLIERES

2.5 TARIFICATION

2.5/1 Fuel domestique et gazoil

2.5/2 Fuel lourd

2.5/3 GPL (Propane- butane)

2.6 REGLEMENTATION/LEGISLATION

2.7 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

3. Le GAZ NATUREL

3.0 GENERALITES

3.1 CARACTERISTIQUES (dont PCI)

3.2 STATISTIQUES : CONSOMMATION-PRODUCTION

3.3 ASPECTS ECONOMIQUES ET POLITIQUES

3.4 GDF

3.5 TARIFICATION

3.6 REGLEMENTATION-LEGISLATION

3.7 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

4. L'ELECTRICITE

4.0 GENERALITES

4.1 STATISTIQUES-CONSOMMATION-PRODUCTION

4.1/1 Statistiques électricité nucléaire

4.2/2 Statistiques électricité hydraulique

4.2 ASPECTS ECONOMIQUES ET POLITIQUES

4.3 LA DISTRIBUTION ET LE STOCKAGE

4.4 EDF

4.5 TARIFICATION

4.6 REGLEMENTATION/LEGISLATION

4.7 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

5. LE COUPLAGE CHALEUR FORCE

5.0 GENERALITES

5.1 ETUDES GENERALES SUR LE DEVELOPPEMENT -GISEMENTS-NOTES DE CONJONCTURE

5.2 LES SYSTEMES DE COUPLAGE CHALEUR-FORCE

5.3 LES MATERIELS

5.4 PROPBLEMES ECONOMIQUES-RACHAT EDF

5.5 APPLICATIONS EN RHONE ALPES

5.6 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

6. LES GROUPES ELECTROGENES

MATP (matières premières)

0. GENERALITES

1. LES ECONOMIES DE MATIERES PREMIERES

1.0 GENERALITES

1.1 LA POLITIQUE EN FRANCE

1.2 LA POLITIQUE NATIONALE DE L'AFME

1.3 LA POLITIQUE ET LES ACTIONS DE LA DR

2. PRODUITS CHIMIQUES (hydrocarbures, matières premières végétales et minérales, intermédiaires de base de la chimie, intermédiaires élaborés, spécialités et résines, polymères)

2.0 GENERALITES

2.1 STATISTIQUES : PRODUCTION-CONSOMMATION

2.2 ECONOMIE, EVOLUTION DU MARCHE ET DES PRIX

2.3 REGLEMENTATION/LEGISLATION

2.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

3. MATIERES MINERALES (minerai, concentrés ou produits de la récupération, demi-produits, alliages, produits de la fonderie)

3.0 GENERALITES

3.1 STATISTIQUES : PRODUCTION-CONSOMMATION

3.2 ECONOMIE, EVOLUTION DU MARCHE ET DES PRIX

3.3 REGLEMENTATION/LEGISLATION

3.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

4. PRODUITS DE LA FILIERE TEXTILE (nafta, matières végétales ou minérales, fibres synthétiques, artificielles ou naturelles, fils ...)

4.0 GENERALITES

4.1 STATISTIQUES : PRODUCTION-CONSOMMATION

4.2 ECONOMIE, EVOLUTION DU MARCHE ET DES PRIX

4.3 REGLEMENTATION/LEGISLATION

4.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

5. BOIS MATERIAU; PRODUITS DE LA FILIERE BOIS (grumes, pâte à papier, papier recyclé, papier carton)

5.0 GENERALITES

5.1 RESSOURCES ET ESSENCES FORESTIERES

5.2 ECONOMIE-MARCHE-DISTRIBUTION

5.3 POLITIQUE ET ACTIONS DE L'AFME

5.4 GESTION DE LA QUALITE DANS LES SCIERIES

5.5 PROCESS ET PRODUCTIQUE
(Robotique-automatisme- découpage du bois)

5.6 PRODUITS NOUVEAUX

5.7 TECHNIQUES DE SECHAGE

5.8 PRODUITS DE LA FILIERE BOIS

(voir également Chap. INDU les économies d'énergie dans les industries de l'ameublement, papeteries etc...)

ECO (Economie de l'énergie)

0.GENERALITES

1. L'ENERGIE DANS LE MONDE (code pays)

1.0 GENERALITES

1.1 PRODUCTION ENERGETIQUE DANS LE MONDE (code pays)

1.2 LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DANS LE MONDE (code pays)

1.3 LES POLITIQUES ENERGETIQUES DANS LE MONDE (code pays)

1.4 LES POLITIQUES DE MAITRISE DE L'ENERGIE DANS LE MONDE (code pays)

1.5 L'ASPECT NORD/SUD DES POLITIQUES ENERGETIQUES

2.L'ENERGIE EN RHONE ALPES

2.0 GENERALITES

2.1 DONNEES SUR LA POLITIQUE REGIONALE EN MATIERE DE PRODUCTION ET DE MAITRISE DE L'ENERGIE

2.2 CONSOMMATION D'ENERGIE EN RHONE ALPES (voir aussi les ecteurs concernés)

3.PREVISIONS ECONOMIQUES - MODELISATION ECONOMIQUE (prévisions énergétiques ; prospectivé ; modèles de simulation ; scénario ...)

4. ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA M.E DE L'ENERGIE

4.0 GENERALITES

4.1 COUT DE MISE A DISPOSITION DES ENERGIES

4.1/1 Formation des prix. Méthode de calcul

4.1/2 Le charbon

4.1/3 Pétrole

4.1/4 Energie électrique

4.1/5 Le bois

4.1/6 Autres

4.2 MAITRISE DE L'ENERGIE ET EMPLOI

GES (gestion de l'énergie)

0. GENERALITES

1.COMPTAGE ET SUIVI DE CONSOMMATION

1.0 GENERALITES

1.1 MATERIELS DE COMPTAGE

- 1.1/1 Eau
- 1.1/2 Vapeur
- 1.1/3 Combustibles
- 1.1/4 Electricité
- 1.1/5 Divers

1.2 INDICATEURS DE CONSOMMATIONS

1.3 PLAN DE COMPTAGE/SUIVI DE CONSOMMATION

1.4 LOGICIELS DE SUIVI DE CONSOMMATION

1.5 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2. REPARTITION DES FRAIS DE CHAUFFAGE

2.0 GENERALITES

2.1 SYSTEMES DE REPARTITION

2.2 LES MATERIELS/LES TECHNIQUES

3.GESTION TECHNIQUE DE L'ENERGIE

3.0 GENERALITES

3.1 REGULATION

3.2 PROGRAMMATION ET OPTIMISATION

3.3 DELESTAGE ELECTRIQUE

3.4 G.T.C. et TELEGESTION

3.5 DOMOTIQUE

3.6 IMMOBILITE-BATIMENTS INTELLIGENTS

4. CONTRATS DE CHAUFFAGE

4.0 GENERALITES

4.1 EXPLOITATION EN REGIE

4.2 AFFERMAGE ET CONCESSION

4.3 CONTRATS D'EXPLOITATION DES CHAUFFERIES

- 4.3/1 Combustibles (P1)
- 4.3/2 Entretien courant (P2)
- 4.3/3 Garantie totale (p3)

FINA (BANQUE ET FINANCE dont les financent de la M.E)

0. GENERALITES

1. LES BANQUES ET LA FINANCES

1.0 GENERALITES

1.1 LE SECTEUR BANCAIRE EN FRANCE

1.2 LE BOURSE ET LES MARCHES FINANCIERS

1.3 PRODUITS FINANCIERS

(hors produits financiers spécifiques à la M.E)

2. AIDES FINANCIERES A LA M.E

(primes, subventions ...)

2.0 GENERALITES

2.1 AFME

2.2 AIDES DIRECTES DE L'ETAT

5Déductions fiscales-prêts bonifiés ...)

2.3 AIDES DES COLLECTIVITES LOCALES

2.4 AIDES DES PRODUCTEURS

2.5 FONDS EUROPEENS

2.6 AUTRES ORGANISMES : ANVAR-ANRED

3. PRODUITS FINANCIERS SPECIFIQUES A LA M.E

3.0 GENERALITES

3.1 CREDIT BAIL

3.2 TIERS FINANCEMENT

3.3 AUTRES PRODUITS FINANCIERS.

4. LA FINANCE DANS LA M.E : METHODE

4.0 GENERALITES

4.1 CHOIX ET CRITERES D'INVESTISSEMENT

4.2 MONTAGE DU PLAN FINANCEMENT.

AFME (concernant l'afme)

0. GENERALITES

1. HISTORIQUE DE L'AFME

2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

2.0 GENERALITES

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

2.2 ORGANISATION FINANCIERE

2.2/1 Elaboration du budget

2.2/2 Exercice du budget

2.3 POLITIQUE SOCIALE

3. POLITIQUES ET ORIENTATIONS (en dehors des secteurs particuliers)

3.0 GENERALITES

3.1 ORIENTATIONS DE POLITIQUE GENERALE

3.2 STRATEGIES ET PLANS A LONG OU MOYEN TERME

3.3 POLITIQUE INTERNATIONALE

3.4 LES PROCEDURES AFME

4. BILAN DE L'ACTIVITE - DES ACTIONS

4.0 GENERALITES

4.1 ACTIONS NATIONALES

4.2 ACTIONS REGIONALES

5. AFME ET RECHERCHE

5.0 GENERALITES

5.1 ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS DE RECHERCHE

5.2 BOURSES ET FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

6. RAPPORTS D'ACTIVITE

7. LA DELEGATION RHONE ALPES

7.0 GENERALITES

7.1 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

7.2 BUDGET ET FINANCES

7.3 ORIENTATIONS POLITIQUES GENERALES

7.4 BILANS D'ACTIVITE- DES ACTIONS

7.5 LE CONTRAT DE PLAN

7.6 OPERATIONS COMMUNICATION DE LA D.R

8.

PUBLICATIONS DE LA DR

9. PUBLICATIONS-DOCUMENTATION AFME

9.0 GENERALITES

9.1 AGRICULTURE

9.2 BOIS

9.3 SOLAIRE

9.4 AUTRES TECHNIQUES NOUVELLES
(éolienne-géothermie-hydraulique)

9.5 H.T

9.6 TRANSPORT

9.7 INDUSTRIE

9.8 RESEAU DE CHALEUR

10. ACTIVITES DES AUTRES DELEGATIONS REGIONALES
(Toutes les publications relatives aux D.R ;
mémoire de chacune des régions)

10.1 ALSACE

10.2 AQUITAINE

10.3 AUVERGNE

10.4 BOURGOGNE

10.5 BRETAGNE

10.6 CHAMPAGNE ARDENNE

10.7 CENTRE

10.8 CORSE

10.9 FRANCHE-COMTE

10.10 ILE DE FRANCE

10.11 LANGUEDOC-ROUSSILLON

10.12 LIMOUSIN

10.13 LORRAINE

10.14 MIDI-PYRENEES

10.15 BASSE NORMANDIE

10.16 HAUTE NORMANDIE

10.17 NORD PAS DE CALAIS

10.18 PAYS DE LOIRE

10.19 PICARDIE

10.20 POITOU CHARENTE

10.21 PACA

10.22 DOM TOM

11. PARTENAIRES DE L'AFME
(rapports d'activité et documentation sur leur
politique générale en matière d'économie d'énergie)
11.0 GENERALITES

11.1 PARTENAIRES INTERNATIONAUX

- 11.1/1 Partenaires internationaux ou organismes nationaux étrangers (code pays)
- 11.1/2 Partenaires européens (CEE)

11.2 PARTENAIRES MINISTERIELS

- 11.2/1 Industrie et Recherche- DRIR
- 11.2/2 Equipement et Transports- DRE/DDE
- 11.2/3 Santé et Affaires Sociales DRASS - DDASS
- 11.2/4 Ministère de l'Agriculture DRA - DDA
- 11.2/5 Ministère de l'Education Nationale

11.3 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS

- 11.3/1 ANVAR
- 11.3/2 ANRED
- 11.3/3 AQA
- 11.3/4 Agences de Bassin
- 11.3/5 Autres

11.4 COLLECTIVITES TERRITORIALES

- 11.4/1 Conseils régionaux
- 11.4/2 Conseils généraux
- 11.4/3 Mairies/Communes
- 11.4/4 Syndicats intercommunaux
- 11.4/5 Comité Economique et Social

11.5 CENTRES TECHNIQUES / ORGANISMES DE RECHERCHE ET AUTRES

- 11.5/1 BRGM
- 11.5/2 CEA
- 11.5/3 CETIAT
- 11.5/4 CETIM
- 11.5/5 CETIF
- 11.5/6 CNRS
- 11.5/7 COSTIC
- 11.5/8 IFE
- 11.5/9 IFP
- 11.5/10 LNE
- 11.5/11 Autres

- 11.5 ASSOCIATIONS (hors associations professionnelles)
 - 11.5/1 ADIL
 - 11.5/2 ATEE
 - 11.5/3 APOGEE
 - 11.5/4 AMORCE
 - 11.5/5 ARRA + les offices H.L.M
 - 11.5/6 Associations de défense des consommateurs
 - 11.5/7 Associations de défense de l'environnement
 - 11.5/8 Associations ENR
 - 11.5/9 Associations culturelles et loisirs
 - 11.5/10 CAUE
 - 11.5/11 CEDIAL
 - 11.5/12 FDHR
 - 11.5/13 PACT
 - 11.5/14 F.O.L
 - 11.5/15 Autres
- 11.6 ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET FINANCIERES
 - 11.6/1 les BET
 - 11.6/2 Architectes et métiers de l'urbanisme
 - 11.6/3 Syndics et agents immobiliers
 - 11.6/4 Exploitants de chauffage
 - 11.6/5 Syndicats professionnels-associations professionnelles
 - 11.6/6 Organisations financières
 - 11.6/7 Chambres de commerce
 - 11.6/7 Autres
- 11.7 ORGANISMES DE FORMATION (tous secteurs)
- 11.8 PARTENAIRES DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE
 - 11.8/1 Chambres d'agriculture
 - 11.8/2 Syndicats d'agriculteurs
 - 11.8/3 Groupements agricoles-Coopératives
 - 11.8/4 Groupements -organisation des horticulteurs serristes
 - 11.8/5 Administration forestière
 - 11.8/6 Organisations forestiers
 - 11.8/7 Producteurs de Bois de feu
- 11.9 PARTENAIRES DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS
 - 11.9/1 Les grands constructeurs (automobiles-aéronautique-naval)
 - 11.9/2 organisations professionnelles-syndicats
 - 11.9/3 Partenaires divers : prévention routière..
- 11.10 ORGANISMES D'ETUDES ECONOMIQUES ET STATISTIQUES
 - 11.10/1 INSEE
 - 11.10/2 CEREN
 - 11.10/3 BIP
 - 11.10/4 Observatoire de l'Energie
 - 11.10/5 IEPE

HABT (Habitat et Tertiaire)

0. GENERALITES

1. LE BATIMENT EN FRANCE

1.0 GENERALITES

1.1 LE LOGEMENT EN FRANCE

- 1.1/1 Le logement en Rhone alpes
- 1.1/2 Parc des logements-Statistiques
- 1.1/3 Marché immobilier
- 1.1/4 Réhabilitation

1.2 LE TERTIARE (Statistiques-Economie-Politique)

- 1.2/1 Les collectivités locales et territoriales
- 1.2/2 Bâtiments d'Etat
- 1.2/3 Enseignement
- 1.2/4 Etablissements de santé
- 1.2/5 Bureaux
- 1.2/6 Commerce
- 1.2/7 Tourisme

1.3 SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

- 1.3/1 Secteur de la construction en Rhone Alpes
- 1.3/2 Evolution politique et sociale
- 1.3/3 Marché de la construction

2. LE BATIMENT EN RHONE ALPES

2.0 GENERALITES

2.1 LE LOGEMENT EN RHONE ALPES

2.2 LE TERTIAIRE EN RHONE ALPES

3. DONNEES SUR LA CONSOMMATION D'ENERGIE DANS L'H.T

3.0 GENERALITES

3.1 DONNEES STATISTIQUES SUR LA CONSOMMATION DU SECTEUR H.T

(Bilans énergétiques ; Ratios de consommation)

3.2 ETUDES ECONOMIQUES ET NOTES DE CONJONCTURE

3. REGLEMENTATION/LEGISLATION

3.0 GENERALITES

3.1 BATIMENTS NEUFS D'HABITATION

3.1/1 La nouvelle réglementation 1989 sur
l'HABITAT

3.1/2 Isolation thermique et besoins de chauffage

3.1/3 Régulation de chauffage

3.1/4 Ventilation-climatisation

3.1/5 Répartition des frais de chauffage et E.C.S

3.1/6 Label HPE et Label solaire

3.1/7 Affichage des consommations conventionnel

3.2 BATIMENTS NEUFS NON RESIDENTIELS

3.2/1 Nouvelle réglementation thermique 1989
sur le NON-RESIDENTIEL

3.2/2 Isolation thermique

3.2/3 Régulation du chauffage

3.2/4 Répartition des frais de chauffage et e.c.s

3.2/5 Ventilation-climatisation

3.3 BATIMENTS EXISTANTS

3.3/1 Régulation de chauffage

3.3/2 Répartition des frais de chauffage et e.c.s

3.4 REGLEMENTS DIVERS

3.4/1 Equipements et exploitation des
installations

3.4/2 Limitation des températures de chauffage

4. MAITRISE DE L'ENERGIE DANS L'H.T

4.0 GENERALITES

4.1 LA POLITIQUE NATIONALE de L'AFME

4.2 LA POLITIQUE ET ACTIONS DE LA DR

4.2/1 Actions communication

4.2/2 Actions formation

5. MAITRISE DE L'ENERGIE: TECHNIQUES ET APPLICATIONS

5.0 GENERALITES

5.1 DANS L'HABITAT

5.1/1 Collectif

5.1/2 Individuel

5.1/3 Social

5.2 DANS LE TERTIAIRE

5.2/1 Dans les bâtiments d'état

5.2/2 Dans les établissements scolaires

5.2/3 " " " de santé

5.2/4 Dans les bureaux

5.2/5 Dans les commerces

5.2/6 Equipements touristiques(hors bâtiments
spécifiques).

5.3 BATIMENTS SPECIFIQUES

- 5.3/1 Les piscines
- 5.3/2 Les gymnases
- 5.3/3 Salle de spectacle
- 5.3/4 Patinoires
- 5.3/5 Restauration collective
- 5.3/6 Autres

5.4 DANS LES COLLECTIVITES LOCALES

- 5.4/1 Batiments et équipement
- 5.4/2 Service éclairage
- 5.4/3 Distribution d'eau
- 5.4/4 Assainissement

(pour les O.M voir les Chap. ENVI et RCHA)

6. LES DIAGNOSTICS THERMIQUES

7. CONSEIL D'ORIENTATION ENERGETIQUE

8. DEMARCHE COUT GLOBAL

9. L'ENERGIE ET LA VILLE

9.0 GENERALITES

9.1 URBANISME ET M.E

10. L'ENERGIE EN MONTAGNE

11. PLAN PRECARITE PAUVRETE

11.0 GENERALITES

11.1 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

11.2 HABITAT ADAPTE

AGBI (Agriculture-bois)

0. GENERALITES

1. L'AGRICULTURE DONNEES ECONOMIQUES ET POLITIQUES GENERALES 1.0 GENERALITES

1.1 SITUATION ECONOMIQUE DU SECTEUR

1.2 DONNEES STATISTIQUES SUR LES PRODUCTIONS

1.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2. L'AGRICULTURE EN RHONE ALPES

3. LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU SECTEUR 3.0 GENERALITES

3.1 DONNEES STATISTIQUES ET RATIOS DE CONSOMMATION

3.2 ETUDES ECONOMIQUES ET NOTES DE CONJONCTURES

4. REGLEMENTATION/LEGISLATION

4.0 GENERALITES

4.1 EUROPEENNE

4.2 NATIONALE

5. LA POLITIQUE DE M.E DANS LE SECTEUR AGRICOLE 5.0 GENERALITES

5.1 LA POLITIQUE NATIONALE DE L'AFME

5.2 LA POLITIQUE ET LES ACTIONS DE LA DR
5.2/1 Actions de communication
5.2/2 Actions de formation

6. UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE DANS L'AGRICULTURE

6.0 GENERALITES

6.1 LES SERRES

6.1/1 Etudes sur la thermique des serres
6.1/2 Maîtrise de l'ambiance-régulation

6.2 LES BATIMENTS D'ELEVAGE

6.2/1 Etudes et diagnostics thermiques
6.2/2 Maîtrise de l'ambiance

6.3 LE SECHAGE ET LA DESHYDRATIFICATION

6.4 MACHINISME AGRICOLE

6.5 L'AQUACULTURE

6.6 LA PRODUCTION DE FROID A LA FERME

6.7 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

ENRT (solaire et énergies renouvelables et technologies nouvelles)

0. GENERALITES

1. ENR APPROCHE GENERALE

- 1.1 STATISTIQUES ET RENDEMENT ENERGETIQUE
- 1.2 ASPECTS ECONOMIQUES
(études de marché ; bilan économique)
- 1.3 THEORIES PHYSIQUES/TECHNIQUES
(généralités)
- 1.4 LA POLITIQUE DE L'AFME
- 1.5 LES ENR ET L'ENVIRONNEMENT
- 1.6 REGLEMENTATION/LEGISLATION
- 1.7 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2. L'ENERGIE SOLAIRE

2.0 GENERALITES

2.1 ENERGIE SOLAIRE: RESSOURCE ENERGETIQUE

- 2.1/1 Statistiques et études sur les rendements énergétiques
- 2.1/2 Gisements solaires, mesures d'ensoleillement (cartes d'ensoleillement ...)
- 2.1/3 Aspects économiques, études de marché

2.2 SECURITE

2.3 REGLEMENTATION/LEGISLATION

2.4 POLITIQUE DE L'AFME

- 2.4/1 Politique nationale
- 2.4/2 Politique et actions de la DR

2.5 ENERGIE SOLAIRE EN RHONE ALPES EN RHONE ALPES

2.6 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(pour le matériel solaire voir le chapitre TECH)

3. VALORISATION ENERGETIQUE DU BOIS

3.0 GENERALITES

3.1 DONNEES GENERALES SUR LES RESSOURCES ET LES TECHNIQUES D'EXPLOITATION

3.2 CHAUFFAGE INDIVIDUEL AU BOIS

3.2/1 Consommation des ménages

3.2/2 Distribution-Evolution du marché

3.2/4 Le charbon de bois

3.2/5 Environnement professionnel et technique

3.3 CHAUFFAGE COLLECTIF AU BOIS

3.3/1 Ressources et gisements

3.3/2 Techniques de combustion

3.3/3 Distribution et évolution du marché

3.3/4 Actions de promotion et de développement

3.4 POLITIQUE DE L'AFME

3.4/1 Politique nationale

3.4/2 politique et actions de la DR
(dont communication et formation)

3.5 LE BOIS ENERGIE EN RHONE ALPES

3.6 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

4. ENERGIE EOLIENNE

4.0 GENERALITES

4.1 ENERGIE EOLIENNE:SOURCE D'ENERGIE

4.2/1 Statistiques rendements énergétiques

4.2/2 Gisement-calcul coefficient de puissance-
vitesse du vent- force du vent ...

4.2/3 Aspects économiques

4.2 THEORIE PHYSIQUE- LES TECHNIQUES

4.2/1 Les aérogénérateurs

4.2/2 l'éolienne

4.3 REGLEMENTATION/LEGISLATION

4.4 POLITIQUE DE L'AFME

4.4/1 Politique nationale

4.4/2 Politque et actions de la DR
(dont les actions communication et
formation)

4.5 ENERGIE EOLIENNE EN RHONE ALPES

4.6 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

5. ENERGIE HYDRAULIQUE

5.0 GENERALITES

5.1 ENERGIE HYDRAULIQUE SOURCE D'ENERGIE

4.1/1 Statistiques et rendements énergétiques

5.2 LES TECHNIQUES

5.2/1 Les centrales hydroelectriques

5.2/2 Les micro-centrales

5.3 REGLEMENTATION/LEGISLATION

5.4 POLITIQUE DE L'AFME

5.4/1 Politique nationale

5.4/2 Politique et actions de la DR
(dont actions communication et formation)

5.5 ENERGIE HYDRAULIQUE EN RHONE ALPES

5.6 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

6. GEOTHERMIE

6.0. GENERALITES

6.1 GEOTHERMIE EN FRANCE

6.1/1 Statistiques et rendements énergétiques

6.1/2 Gisements géothermiques
(localisation exploitations ; on y classera également les données économiques qui concernent un gisement précis)

6.1/3 Les aspects économiques

6.2 TECHNIQUES DE LA GEOTHERMIE

6.2/1 Techniques de captage

6.2/2 Centrales géothermiques

6.2/3 Canalisations et conduites
(réseaux et technologies)

6.2/4 Difficultés de mise en oeuvre
(Traitement des impuretés, problème de salinité)

6.3 REGLEMENTATION/LEGISLATION

6.4 POLITIQUE DE L'AFME

6.4/1 Politique nationale

6.4/2 Politique et actions de la DR
(dont actions de communication et de formation)

6.5 La GEOTHERMIE EN RHONE ALPES

6.6 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

7. BIOGAZ-METHANISATION

7.0 GENERALITES

7.1 METHANISATION DES DEJECTIONS ANIMALES

7.2 METHANISATION DES BOUES D'USINES D'EPURATION

7.3 METHANISATION DES O.M

7.4 METHANISATION DES EFFLUENTS INDUSTRIELS

7.5 REGLEMENTATION

7.6 POLITIQUE DE L'AFME

7.6/1 Politique nationale

7.6/2 Politique et actions de la DR (dont actions de communication et de formation)

7.7 BIOGAZ EN RHONE ALPES

7.8 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

8. DIVERS BIOMASSE

RCHA (Réseaux de chaleur)

0. GENERALITES

1. LES RESEAUX DE CHALEUR : DONNEES ECONOMIQUES ET POLITIQUES GENERALES

1.0 GENERALITES

1.1 STATISTIQUES ET BILANS ECONOMIQUES/ RENTABILITE

1.2 ETUDES ET ENQUETES SUR LES RESEAUX DE CHALEUR

2. LES RDC EN RHONE ALPES

3. BILANS ENERGETIQUES - RENDEMENTS ENERGETIQUES DES RDC

4. POLITIQUE DE L'AFME SUR LES RDC

4.1 POLITIQUE NATIONALE DE L'AFME

4.2 POLITIQUE ET ACTIONS DE LA DR (dont communication et formation)

5. COMPOSANTS DES RESEAUX DE CHALEUR

5.0 GENERALITES

5.1 LES COMBUSTIBLES

5.2 LES CHAUDIERES

5.3 LES FLUIDES CALOPORTEURS

5.4 LES SOUS-STATIONS (ECHANGEURS)

5.5 CANALISATIONS ET TUYAUTERIES

6. RESEAUX DE CHALEUR ET UIOM

7. VALORISATION DES REJETS THERMIQUES

8. PRINCIPAUX MAITRES D'OUVRAGE

9. ASPECTS JURIDICO-ADMINISTRATIFS

9.0 GENERALITES

9.1 FINANCEMENT

9.2 MONTAGES JURIDIQUES

9.3 REGLEMENTATION/LEGISLATION

10. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

TRAN (transport)

0. GENERALITES

1. DONNEES ECONOMIQUES ET POLITIQUES GENERALES

1.0 GENERALITES

1.1 LES TRANSPORTS EN RHONE ALPES

1.2 SITUATION ECONOMIQUE DU SECTEUR

(état des parcs ...)

1.2/1 Transports aériens

1.2/2 Transports ferrovières

1.2/3 Transports maritimes et fluviaux

1.3 LA POLITIQUE DES TRANSPORTS-GENERALITES

1.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2. CONSOMMATION ENERGETIQUE DANS LES TRANSPORTS

2.0 GENERALITES

2.1 STATISTIQUES ET RATIOS DE CONSOMMATION

2.2 ETUDES ET NOTES DE CONJONCTURE

3. LES CARBURANTS

3.0 GENERALITES

3.1 TYPES ET CARACTERISTIQUES

3.2 FIXATION DES PRIX (taxes...)

3.3 RESEAUX DE DISTRIBUTION

3.4 CARBURANTS DE SUBSTITUTION

3.5 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

4. REGLEMENTATION/LEGISLATION

4.0 GENERALITES

4.1 EUROPEENNE

4.2 NATIONALE

5. LA MAITRISE DE L'ENERGIE DANS LES TRANSPORTS

5.0 GENERALITES

5.1 POLITIQUE NATIONALE DE L'AFME

5.2 POLITIQUE ET ACTIONS DE LA DR

5.2/1 Actions communication

5.2/2 Actions formation

6. LA M.E ET EQUIPEMENT DES VEHICULES

6.0 GENERALITES

6.1 EQUIPEMENT ET CONCEPTION DES VEHICULES

6.1/1 conception exterieure du véhicule

6.1/2 Les moteurs (moteurs de synthèse-moteurs avancés)

6.1/3 Les batteries

6.1/4 Equipements de gestion interne du véhicule

6.2 MATERIEL EMBARQUE

6.3 VEHICULES ELECTRIQUES

7. M.E ET VEHICULES PARTICULIERS

7.0 GENERALITES

7.1 AIDES A LA DECISION DES AUTOMOBILISTES

7.2 LES RESAUX DE REPARATEURS AGREES

7.3 COMPORTEMENT DES UTILISATEURS (conduite économique)

7.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMNT

8. LE DIAG DES FLOTTES

9. LA M.E SUR LES VEHICULES UTILITAIRES

(transporteurs ou industriels)

9.1 LES TRANSPORTS DE PERSONNES

9.1/1 Gestion des flottes

9.1/2 Metro-Systemes automatiques de transport de voyageurs

9.2 TRANSPORTS DE MARCHANDISES

9.1/1 gestion des flottes

9.1/2 Gestion des frêts

9.1/3 Le transport modal

9.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMNT

10. LES COLLECTIVITES LOCALES ET LA M.E DANS LES TRANSPORTS

10.0 GENERALITES

10.1 GESTION DES FLOTTES

10.2 GESTION DE LA CIRCULATION

10.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

INDU (industries)

0. GENERALITES

1. DONNEES GENERALES ECONOMIQUES ET POLITIQUES

1.0 GENERALITES

**1.1 INDUSTRIES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION
D'ENERGIE**

1.2 SIDERURGIE-METALLURGIE-FONDERIES

1.3 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

1.4 INDUSTRIES CHIMIQUES-PARACHIMIQUES-PHARMACIE-TEXTILES

**1.5 INDUSTRIES MECANIQUES ET DE TRANSFORMATION
(biens intermédiaires)**

1.6 INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

1.7 INDUSTRIES DU TEXTILE ET CUIR

1.8 INDUSTRIES DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

1.8 INDUSTRIES DU PAPIER ET IMPRIMERIE

1.9 INDUSTRIES DU PLASTIQUE

2. CONSOMMATION D'ENERGIE PAR SECTEUR

2.0 GENERALITES

**2.1 STATISTIQUES GENERALES SUR LA CONSOMMATION DANS
L'INDUSTRIE**

2.2 ETUDES ET NOTES DE CONJONCTURE

**2.3 INDUSTRIES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION
D'ENERGIE**

2.4 SIDERURGIE-METALLURGIE-FONDERIES

2.5 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

**2.6 INDUSTRIES CHIMIQUES-PARACHIMIQUES-PHARMACIE
-TEXTILES ARTIFICIELS**

**2.7 INDUSTRIES MECANIQUES ET DE TRANSFORMATION
(biens intermédiaires)**

- 2.8 INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES
- 2.9 INDUSTRIES DU TEXTILE ET CUIR
- 2.10 INDUSTRIES DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT
- 2.11 INDUSTRIES DU PAPIER ET IMPRIMERIE
- 2.12 INDUSTRIES DU PLASTIQUE
- 3. REGLEMENTATION/LEGISLATION**
 - 3.0 GENERALITES
 - 3.1 EUROPEENNE
 - 3.2 NATIONALE
- 4. LA MAITRISE DE L'ENERGIE DANS L'INDUSTRIE**
 - 4.0 GENERALITES
 - 4.1 POLITIQUE NATIONALE DE L'AFME
 - 4.2 POLITIQUE ET ACTIONS DE LA DR
 - 4.2/1 Actions de communication
 - 4.2/2 Actions de formation
 - 4.3 LE SERVICE COMPLET
 - 4.4 EXPERTISE ET BILAN ENERGETIQUES DES UNITES INDUSTRIELLES
 - 4.5/1 Diagnostics et études de faisabilité
 - 4.5/2 Analyse des procédés par la méthode de pincement

(Financement voir le chapitre FINA)
- 5. MACHINES THERMIQUES ET NOUVEAUX CYCLES**
 - 5.0 GENERALITES
 - 5.1 MOTEURS THERMIQUES
 - 5.2 POMPES A CHALEUR -haute température
 - 5.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
- 6. RECUPERATION D'ENERGIE ET ECHANGEURS**
 - 6.0 GENERALITES
 - 6.1 TECHNOLOGIES ET SYSTEMES D'ECHANGE
 - 6.2 PROBLEME D'ENCRASSEMENT ET DE CORROSION DES ECHANGEURS
 - 6.3 QUALIFICATION ET NORMALISATION
 - 6.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

7. LES CHAUFFERIES INDUSTRIELLES

7.0 GENERALITES

7.1 PRODUCTION D'EAU SURCHAUFFEE

7.2 PRODUCTION DE VAPEUR

7.3 PRODUCTION DE FLUIDES THERMIQUES

7.4 DISTRIBUTION DES FLUIDES

8. MAITRISE DE L'ENERGIE SUR DES PROCESS INDUSTRIELS

8.0 GENERALITES

8.1 METHODES D'ANALYSE ET CONCEPTION DES PROCEDES-
GENIE DES PROCEDES

8.2 PROCEDES UNITAIRES : BROUAGE, SEPARATION

8.3 TRAITEMENTS THERMIQUES (fours energies
radiantes...,) PLASMA,
ELECTROTHERMIQUES, PROCEDES HAUTE TEMPERATURE

8.4 LE SECHAGE

8.5 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

9. UTILISATION DE L'ELECTRICITE A USAGE MECANIQUE

9.0 GENERALITES

9.1 MOTEURS A VITESSE VARIABLE

9.2 MOTEUR A HAUT RENDEMENT

9.3 TECHNIQUES A AIR COMPRIE

9.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

10. M.E DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS : APPLICATIONS ET TECHNIQUES

10.0 GENERALITES

10.1 INDUSTRIES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ENERGIE

10.2 SIDERURGIE-METALLURGIE-FONDERIES

10.3 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

10.4 INDUSTRIES CHIMIQUES-PARACHIMIQUES-PHARMACIE-TEXTILES ARTIFICIELS

10.5 INDUSTRIES MECANIQUES ET DE TRANSFORMATION (biens intermédiaires)

10.6 INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

10.7 INDUSTRIES DU TEXTILE ET CUIR

10.8 INDUSTRIES DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

10.9 INDUSTRIES DU PAPIER ET IMPRIMERIE

10.10 INDUSTRIES DU PLASTIQUE

10. GPAO-AUTOMATISATION



INFO (informatique)

DOC (Documentation)

FORMATION INTERNE

DIVERS

